

# RAPPORT D'ACTIVITÉ / 2019



FÉDÉRATION DES ÉLUS

**epl**

DES ENTREPRISES  
PUBLIQUES LOCALES



# Sommaire

<b>Édito .....</b>	<b>5</b>
<b>Les indicateurs .....</b>	<b>7</b>
<b>Temps forts 2019.....</b>	<b>8</b>
Janvier .....	8
Février .....	9
Mars .....	10
Avril.....	11
Mai .....	13
Juin.....	15
Juillet .....	17
Août .....	18
Septembre .....	19
Octobre.....	19
Novembre .....	24
Décembre.....	25
<b>Le rôle politique .....</b>	<b>31</b>
Conforter le positionnement de l'activité veille et prospective au service de l'ensemble du mouvement .....	32
Conforter le positionnement de la FedEpl comme un interlocuteur incontournable du Gouvernement et des deux assemblées issues des élections de 2017 .....	35
Poursuivre la promotion des Sem immobilières dans la reconfiguration des acteurs du logement social.....	39
Conforter le rôle incontournable des Epl en matière de cœur de ville.....	40
Développer et densifier dialogue et actions communes avec les réseaux socio-économiques proches des Epl.....	41
Poser les fondations d'un dialogue sur les cinq prochaines années avec les nouvelles institutions européennes .....	42
Élaborer le Livre blanc de l'économie mixte locale à horizon 2020 .....	43
Étudier les principaux enjeux d'actualité et prospectifs relatifs à la gouvernance des Epl.....	44
Optimiser le positionnement des différentes composantes de la gamme .....	44
Optimiser l'impact de la politique éditoriale de la FedEpl, aboutissement naturel de la veille stratégique et de l'action politique, par une coordination d'ensemble et une rationalisation .....	46

<b>L'action territoriale .....</b>	<b>49</b>
1 - Le redéploiement du réseau des présidents d'Epl .....	51
2 - La promotion des Epl auprès des parlementaires.....	52
3 - Le dialogue avec les collectivités locales .....	53
4 - La densification des relations avec les associations d'élus nationales .....	54
5 - Le positionnement des Epl au cœur d'un réseau politique et institutionnel de proximité.....	55
<b>L'accompagnement des adhérents .....</b>	<b>57</b>
Nouveaux adhérents, la Fédération vous accueille .....	58
Appropriation de la gamme Epl .....	58
Renouvellement ou obtention de nouvelles DSP .....	58
Animation professionnelle, cap maintenu sur les thématiques transversales et inter-métiers.....	59
Fidélisation et connaissance des adhérents .....	61
<b>Annexes .....</b>	<b>62</b>
<b>Les adhésions.....</b>	<b>63</b>
<b>Les radiations .....</b>	<b>64</b>
<b>Organismes dont la Fédération est membre .....</b>	<b>65</b>
Instances nationales .....	65
Organismes sectoriels ou professionnels.....	65
Europe .....	65

## **L'économie mixte, en avance sur le nouveau monde**

*C'est le propre de l'exercice. La rédaction de l'édito d'un rapport d'activité s'écrit toujours avec un certain décalage dans le temps. Il faut en effet au préalable réunir les données, les analyser, les mettre en perspective, afin d'être en mesure de faire émerger les grandes tendances de l'année écoulée en les projetant sur l'année en cours.*

*Procéder à une telle entreprise éditoriale dans le contexte que nous connaissons, au cœur de cette crise sanitaire mondiale, est d'une grande singularité. Comment évoquer ce que certains définissent comme l'ancien monde alors que les contours du nouveau restent à préciser ? Au cœur des nombreuses incertitudes qu'il reste à surmonter, une certitude, elle, au contraire, a pris de l'épaisseur dans cette période tragique : l'économie mixte, les 1 310 entreprises publiques locales qui la portent au quotidien dans notre pays, est une réponse en adéquation avec les défis qui nous attendent. Avec le haut niveau d'adaptabilité qui les caractérisent naturellement, cette capacité à répondre au plus près des besoins des territoires, les Epl sont une des réponses les plus immédiatement opérationnelles pour relancer l'économie, construire des projets de proximité dans des délais raisonnables et sous la maîtrise des collectivités locales, au service de nos concitoyens.*

*La lecture du rapport d'activité 2019 vous éclairera sur le quotidien de notre Fédération. Du vote de la loi Marseille pour sécuriser l'actionnariat des Epl à la publication du **Livre blanc** sur l'économie mixte locale, de l'implication forte et décisive des Epl dans le cadre des dispositifs d'État (Cœur de Ville, Loi Elan, etc.) au soutien apporté au développement des territoires ultramarins, en passant par les projets innovants dans le domaine de la transition écologique, les Epl couvrent un champ vaste d'activités nécessaires à l'enclenchement des dynamiques territoriales.*

*L'année écoulée témoigne ainsi une nouvelle fois de la croissance et de la solidité de notre mouvement, qui n'était déjà pas épargné par les recompositions en cours. Après une période d'incertitudes liée à la décision du Conseil d'État de novembre 2018, la mobilisation a repris de plus belle et la gamme Epl poursuit sa progression, tant par les créations nouvelles que par les rapprochements et regroupements d'entreprises. Un dynamisme et une volonté d'aller de l'avant qui se révèlent des plus précieux au moment d'affronter les difficultés considérables que nous rencontrons en cette année 2020.*

*Je vous laisse donc découvrir ce document éclairant sur le travail que nous menons au quotidien au sein de la Fédération, grâce à la confiance et à l'engagement de nos adhérents. Comme nous le faisons depuis la création de la Fédération, en 1956. Ensemble, continuons à écrire l'histoire de cette belle aventure de l'économie mixte.*

**Jean-Marie Sermier**  
député du Jura,  
président de la Fédération  
des élus des Entreprises publiques locales

# Les missions

Depuis sa création en 1956, la Fédération des Entreprises publiques locales (Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 310 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Elle est gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques.

Elle est affiliée au réseau européen des 30 000 Entreprises publiques locales représenté par le Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics (CEEP).

## ■ le rôle politique :

Permettre à toutes les Epl d'intervenir et de se développer dans les conditions les plus favorables.

Forte d'un réseau de 11 000 élus, présidents et administrateurs d'Epl, la Fédération des Epl :

- pilote une action de veille prospective et stratégique afin d'anticiper et de construire l'avenir du mouvement Epl,
- conduit une action politique pour obtenir pour ses adhérents le cadre législatif et réglementaire le plus favorable possible, tant au plan national qu'europpéen. Elle dialogue à cette fin en permanence avec les ministères, les administrations, les parlementaires, etc.

## ■ l'action territoriale :

Accompagner ses adhérents afin de préparer l'avenir et renforcer la performance des Epl dans l'ensemble de leurs activités.

À l'écoute de ses adhérents, la FedEpl déploie les ressources et actions adaptées à leur évolution pour les aider à gagner des parts de marché.

Spécialiste de l'économie mixte, la Fédération offre à ses adhérents une palette d'expertises et de temps forts destinée à consolider leur professionnalisme et à s'approprier le contexte comme les conditions de leur développement : accompagnement juridique, journées d'actualité, formations, analyses financières, préparation des DSP, création d'Epl, identification de nouveaux modèles, guides pratiques, appui au management.

Cette animation réseau, au plus près des besoins et aspirations des Epl, leur permet de mutualiser leurs expériences et savoir-faire.

## ■ l'accompagnement des adhérents :

Promouvoir le modèle Epl auprès des collectivités locales et les accompagner dans le pilotage de leurs opérateurs et leurs choix de modes de gestion.

La FedEpl œuvre à renforcer la connaissance des différents outils de la gamme Epl à l'intention des décideurs locaux. Elle est aux côtés des collectivités intéressées par les Epl pour renforcer le pilotage de leurs opérateurs et les accompagner dans leurs réflexions. Ce dialogue avec les collectivités locales s'organise avec le soutien des treize Fédérations régionales.

La Fédération est également présente au sein de multiples instances et organismes nationaux et européens dans lesquels elle relaie les préoccupations et initiatives des Epl.

# Les indicateurs

## ... du mouvement



### 1 310 Entreprises publiques locales

dont 899 Sociétés d'économie mixte (Sem), 387 Sociétés publiques locales (Spl) et 24 Sem à opération unique (SemOp) au 1<sup>er</sup> juin 2019.



### 13,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires

57 Epl ont été créées en un an et l'on recense 147 projets de création. Le domaine du tourisme, de la culture et des loisirs recense désormais le plus grand nombre d'Epl, mais c'est toujours le secteur de l'habitat et de l'immobilier qui compte le plus gros volume d'activité.



### 63 380 emplois

La vitalité du mouvement se traduit également dans les effectifs. Avant la crise sanitaire de mars 2020, 30 % des Epl avaient l'intention d'augmenter leur effectif en 2019, 26 % en 2020. Au total, les Epl emploient 63 377 personnes.



### 26,4 milliards d'euros de valeur ajoutée

Les Epl génèrent de manière directe et indirecte 26,4 milliards d'euros de valeur ajoutée et 276 000 emplois. Elles obtiennent chaque année des marchés pour un montant global de 1,9 milliards d'euros et attribuent à leur tour à 35 000 entreprises d'autres marchés pour un montant total de 3,7 milliards d'euros.

Source Fedepi

## ... de la Fédération



### 747 adhérents

Au 31 décembre 2019, la Fédération compte 747 Epl adhérentes dont 468 Sem, 247 Spl, 19 Spla et 13 SemOp.



### 3 832 K€ de cotisation

Le montant de la cotisation s'élève à 3 832 200 euros et représente 53 % des ressources de la Fédération.

Outre les cotisations, les autres ressources proviennent pour 20,1 % de la contribution de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS) à l'action de la FedEpl en faveur des Sem immobilières, et pour 26 % de ses ressources commerciales : Congrès et Salon des Epl, journées d'information, partenariats, etc.

Avec un effectif de 38,8 équivalents temps-plein (ETP), les charges de personnel représentent 48,7 % des dépenses d'exploitation et 88,2 % du montant total des cotisations.

Source DRI

# Temps forts 2019



Le congrès de la Fédération des Epl s'est tenu du 8 au 10 octobre 2019 à Strasbourg. Richard Lioger, vice-président de la Fédération, Jean-Marie Sermier, député du Jura, président de la Fédération, ont accueilli, entre autres, Julien Denormandie, ministre de la Ville et du Logement (de gauche à droite) - © Stéphane Laure.

## Janvier

**8 janvier 2019**

**Jean-Marie Sermier, président de la Fédération des Entreprises publiques locales (FedEpl), député du Jura, et Richard Lioger, vice-président, député de la Moselle, rencontrent Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement.**

Dans la continuité de la loi Elan, les dirigeants de la FedEpl présentent au ministre la cartographie des mouvements de reconfiguration du tissu des bailleurs sociaux auxquels participent les Sociétés d'économie mixte (Sem), en particulier la constitution en cours d'une société anonyme de coordination (SAC) nationale accompagnée par la FedEpl. Pour le ministre, « la loi Elan est une aubaine pour ceux qui ne font pas que du logement social ».

**11 janvier**

**Rencontre avec Serge Morvan,** en charge de la préfiguration de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT). Commissaire général à l'égalité des territoires (CGET), auteur du rapport de préfiguration de l'ANCT. Ce fin connaisseur des Epl qu'il a côtoyées dans ses précédentes fonctions de directeur général des collectivités locales et de directeur de cabinet du ministre des Collectivités locales au moment de la loi NOTRe, livre aux dirigeants de la FedEpl sa vision de la future agence.

**22 janvier**

La Fédération des Epl apprend avec tristesse le décès de **Jacques Boyon**, ancien ministre, ancien député-maire et ancien président du Conseil général de l'Ain. L'élu était aussi très impliqué dans le mouvement des Epl en présidant la Sem d'équipement du Département

de l'Ain et... la Fédération elle-même, de 1984 à 1987.

**29 janvier**

**Jean-Marie Sermier et Nicolas Gravit, directeur général d'Eiffage Aménagement,** signent à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) **la première convention de partenariat** entre les deux entités. Celle-ci vient conforter le dialogue instauré depuis quelques années et traduit en 2018 par l'adhésion d'Eiffage Aménagement au Club des partenaires de l'économie mixte.

Les deux parties conviennent notamment de densifier leurs échanges sur la place des actionnaires minoritaires dans les Entreprises publiques locales et sur l'appropriation des Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp), tant par les collectivités locales que par leurs partenaires industriels. « Il s'agit d'un partenariat prometteur

formalisé entre le mouvement des Epl et un grand groupe dans un secteur dynamique. Eiffage a su être pleinement partie prenante à la constitution des premières Sem à opération unique en France », déclare **Jean-Marie Sermier**.

**Expertelia, nouveau partenaire conseil de la FedEpl.** Le groupe d'expert-comptables-commissaires aux comptes Expertelia a rejoint le réseau des partenaires conseil de la Fédération. Le cabinet intervient notamment sur le règlement général sur la protection des données (RGPD), en particulier dans le logement et l'aménagement.

### 30 janvier

#### **La FedEpl s'engage en faveur des logements à bas niveau de quittance, les « PLAI adaptés ».**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le « sans-abrisme », la FedEpl signe un accord avec l'Etat visant à mettre à la disposition des ménages demandeurs un nombre suffisant de logements au loyer abordable et de renforcer la production de ces logements. Le programme de **logements très sociaux à bas niveau de quittance** vise à développer une offre nouvelle de « PLAI adaptés », dont le besoin est croissant, à destination de ces ménages. Ouvert notamment aux Entreprises publiques locales (Epl) de logement social, il permet de soutenir financièrement les opérations correspondantes, supposant une ingénierie de projet dédiée. L'objectif national est d'atteindre tout type de bailleur confondu d'au moins **4 000 PLAI annuels à compter de 2021**, soit 10 % de la production annuelle totale de PLAI.

### 31 janvier

#### **La FedEpl annonce sa participation à la Conférence logement Outre-mer.**

La Fédération des Epl est invitée au lancement de la Conférence logement Outre-mer, en présence d'**Annick Girardin, ministre des Outre-mer et Julien Denormandie, ministre de la Ville et du Logement**. Quatre **ateliers de travail** ont prolongé la conférence tout au long du mois de février, au cours desquels la FedEpl a représenté des Epl ultramarines du secteur. Au programme : coûts du logement et filières du bâtiment ; connaissance, évaluation des loyers et réhabilitation ; accompagner les collectivités dans leurs projets d'aménagement ; consolider la dimension sociale de la politique du logement.

## Février

### 7 février

#### **Le contrat de revitalisation artisanale et commerciale (CRAC) est au centre de la commission aménagement et renouvellement urbain.**

Présidée par **Patrick Jarry, maire de Nanterre et président des Epl d'aménagement de Nanterre**, cette séance a permis de détailler les modalités d'intervention sur les commerces utilisés depuis 2004 par la Semaest à Paris. Les participants ont échangé sur l'opportunité de s'intéresser à la revitalisation commerciale, car de nombreuses collectivités hésitent encore à intervenir sur ces sujets. Les Sem et Spl luttent à la fois contre la vacance commerciale et le manque d'attractivité du centre-ville mais également contre la mono-activité ou

encore contre la spéculation (maintien des librairies dans le centre de Paris par exemple).

### 12 février

#### **Méthanisation et vente directe d'énergie** forment les deux sujets de discussion de **la Commission transition énergétique**.

La méthanisation est une filière assez jeune qui attire les Entreprises publiques locales. Pour les sensibiliser, la Fédération sollicite l'éclairage du **Club Biogaz de l'Association technique Energie Environnement (ATEE)** spécialiste du domaine. Autre thème abordé : **la vente directe d'énergie**. Dans ce domaine en pleine mutation, tout s'accélère et il est apparu important de rappeler aux Epl les dernières réformes concernant la vente d'énergie et d'en dresser les perspectives. Pour clore cette commission, **Laurence Roux** de la SCET et **Emmanuel Julien, président du directoire de Sergies**, ont présenté le futur guide de la Fédération des Epl sur les énergies renouvelables, son objectif étant d'expliquer le rôle que jouent les collectivités et les Epl dans la production des énergies renouvelables.

#### **Le Bureau mobilisé pour sécuriser l'actionnariat des Epl.**

Pour sa première réunion de l'année, le Bureau se mobilise autour de la décision du Conseil d'Etat sur l'actionnariat des Sociétés publiques locales. Pour rappel, **l'arrêt du 4 novembre 2018** pointe une incertitude sur le fait qu'au sein d'une SPL à objet multiple, une collectivité ne peut y participer que si elle a toutes les compétences en lien avec l'objet social de la société. **Une vision restrictive** puisque l'article L. 1531-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit seulement

que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent créer des sociétés publiques locales dont ils détiennent la totalité du capital. Le Bureau se félicite du soutien des autres associations d'élus et confirme que la clarification de la situation passera par une initiative législative, en l'occurrence une proposition de loi ayant vocation à être portée par les deux chambres de manière consensuelle. C'est le point de départ d'une grande mobilisation qui débouchera sur le vote de la loi Marseille (**lire Focus**).

**15 février**

**La Fédération des Epl est auditionnée par le député Guillaume Vuilletet sur la lutte contre l'habitat indigne.** Suite au drame de Marseille qui a vu l'effondrement de 3 immeubles le 5 novembre 2018, le député du Val-d'Oise, Guillaume Vuilletet a été chargé, le 11 décembre, par le Premier ministre Édouard Philippe, d'une mission de lutte contre l'habitat indigne et contre les marchands de sommeil. La Fédération des Epl a formulé un certain nombre de propositions qui serviront aux préconisations du rapport qui sera remis par le député à la fin du mois de mai au Premier ministre. La Fédération a fait part de l'intérêt de la prise en compte du modèle économique de l'intervention des Epl dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne (estimation des domaines, coûts d'acquisition, coûts de portage et frais intercalaires, etc.).

**21 février**

**« Sociétés publiques locales : revenons à l'esprit du législateur ! ».** L'arrêt du Conseil d'État du 14 novembre 2018 mobilise jusqu'aux pères fondateurs de ce modèle d'Epl.

Dans une tribune parue le 21 février dans la Gazette des communes et le Bulletin quotidien, **les 5 parlementaires à l'origine de la loi sur la création des Spl (André Chassaigne, Jean-Léonce Dupont, Daniel Raoul, Jean-Pierre Schosteck et Jean-Pierre Balligand)**, adoptée en 2010 à l'unanimité des deux Chambres, fustigent un risque pour « la nécessaire rationalisation et mutualisation de l'action publique locale ». Ils appellent leurs collègues parlementaires à prendre l'initiative pour contrer cet arrêt. Ils seront entendus...

**22 février**

**Actionnariat des Entreprises publiques locales : une proposition de loi consensuelle déposée au Sénat.** Cette dernière vise à sécuriser l'actionnariat des Sociétés publiques locales et des Sociétés d'économie mixte. Elle est portée par **Hervé Marseille**, sénateur des Hauts-de-Seine (Union Centriste), **Antoine Lefèvre**, sénateur de l'Aisne (LR), **Julien Bargeton**, sénateur de Paris (LREM), **Sylvie Robert**, sénatrice d'Ille-et-Vilaine (PS), **Alain Fouché**, sénateur de la Vienne et **Eric Gold**, sénateur du Puy-de-Dôme (Mouvement Radical).

**L'avenir de l'économie sociale et solidaire (ESS) passe par les territoires. Les membres du laboratoire d'idées de la Fédération des Epl, Les Capteurs de territoires,** se retrouvent pour un débat autour **de l'ESS en s'interrogeant sur « ce modèle qui fait société ».** **Hugues Sibille**, spécialiste français de l'ESS et de l'innovation sociale, président du Labo de l'ESS et de la Fondation du Crédit Coopératif, est le grand témoin de cette matinée. Il rappelle

que l'ESS représente 10 % du PNB, 13,9 % de l'emploi privé et 200 000 sociétés. Elle compte 2,3 millions de salariés dont 200 000 travaillant dans les mutuelles, 300 000 dans les coopératives et 1,8 million dans le secteur associatif. Pour **Hugues Sibille**, de nouvelles alliances territoriales peuvent aussi se nouer mêlant Entreprises publiques locales (Epl) et ESS notamment via les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). Celui de Figeac, par exemple, s'est structuré à partir d'une coopérative agricole qui s'est développée dans les énergies renouvelables puis a créé d'autres activités telles qu'une crèche d'entreprise.

## Mars

**5 mars**

**Jean-Marie Sermier rencontre Thierry Mallet, président-directeur général de Transdev.**

Le PDG de Transdev est un fervent défenseur de l'économie mixte dans le domaine de la mobilité, estimant même, au regard de son succès dans un nombre croissant de pays, qu'elle a encore une marge de progression conséquente en France. **Jean-Marie Sermier et Thierry Mallet** ont donc convenu de densifier échanges et concertation dans le domaine de la mobilité.

**6 mars**

**ENGIE France Réseaux et la Fédération des Entreprises publiques locales signent une convention de partenariat pour optimiser les services publics locaux.** ENGIE France Réseaux, Business Unit du Groupe ENGIE, et la Fédération des Entreprises

publiques locales ont conclu un partenariat en vue de promouvoir l'économie mixte dans les territoires. Membre de la FedEpl à travers son entité Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU), filiale du groupe Engie et de la Ville de Paris. Ce partenariat, d'une durée de deux ans, vise, entre autres, à renforcer les missions au service des populations et des territoires, à agir contre la précarité énergétique, et à améliorer la gouvernance des Sociétés d'économie mixte (Sem). « La présence historique d'Engie aux côtés des Epl place l'entreprise en première ligne des acteurs privés qui accomplissent des missions de service public. Elle contribue à la définition même de l'économie mixte en France, à l'instar des Epl », affirme **Jean-Marie Sermier**, président de la Fédération des Epl, député du Jura.

### 7 mars

**Le grand Jury du cycle Post-Graduate promotion 2018-2019 de l'École de management des dirigeants d'Epl, en partenariat avec HEC**, invite les participants à imaginer, dans un contexte de pénurie foncière et concurrentiel, une solution innovante et lucrative pour construire « la ville humaine de demain ». L'occasion pour les participants de « penser un morceau de ville », en faisant appel à l'ensemble des métiers des Epl : logement, aménagement, développement économique, tourisme, culture et services dans leur diversité.

### 22 mars

**Séminaire « Les premiers pas d'une Epl »**. Pour la quatrième année consécutive, la Fédération organise le séminaire « Les premiers pas

d'une Epl » qui accueille plus de 20 participants. Animé par Sabine Calliès, juriste au Pôle collectivités locales de la Fédération, ce séminaire a pour objectif d'accompagner les dirigeants d'Epl nouvellement créées, les nouveaux directeurs ainsi que des porteurs de projets, afin de les familiariser et faciliter la mise en œuvre des premières modalités et spécificités liées à l'Epl.

## Avril

### 1<sup>er</sup> avril

**Marc-André Hoarau, disparition d'un élu militant de l'économie mixte**. La Fédération apprend avec tristesse la disparition de Marc-André Hoarau, ancien administrateur de la Fédération des Epl et président de la Fédération des Epl de l'océan Indien. Adjoint au maire de Saint-Paul et conseiller à la Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest, « il faisait partie des élus réunionnais les plus engagés en faveur de l'économie mixte pour laquelle il œuvrait avec détermination et professionnalisme », assure Jean-Marie Sermier, président de la FedEpl.

### 2 avril

**Les dernières infos de Bruxelles**. La réunion biannuelle du bureau Services publics du **Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics (CEEP)** a lieu à Bruxelles, sous la présidence de **Thierry Durnerin, directeur général de la Fédération des Epl**. Quinze membres de différents pays d'Europe se retrouvent pour échanger et faire des propositions communes portées par le CEEP

sur plusieurs sujets touchant les services publics et les services d'intérêt général. Parmi eux, la mise en place d'actions politiques pour les mois qui viennent afin que la Commission européenne amende la définition européenne légale de la PME. En effet, celle-ci exclut les **30 000 entreprises publiques locales européennes** qui ne peuvent bénéficier des financements et des simplifications administratives réservées aux PME.

### 5 avril

**Les Epl des Alpes-Maritimes passent à l'action**. **Pierre-Paul Leonelli, président de la Fédération des Élus des Entreprises publiques locales de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conseiller régional Paca, adjoint au maire de Nice et conseiller métropolitain à la Métropole Nice Côte d'Azur**, réunit à Nice les présidents et dirigeants d'Epl des Alpes-Maritimes pour présenter l'actualité du mouvement et débattre des orientations à venir. Plus d'une vingtaine de personnes participent aux travaux dans ce département qui compte aujourd'hui 16 Sem et Spl et dont le dynamisme économique contribuera à l'essor de l'économie mixte dans les années à venir, tiré notamment par la Métropole Nice Côte d'Azur.

**Actionnariat des Epl : le Sénat unanime en faveur de sa sécurisation**. Le Sénat adopte en première lecture la proposition de loi tendant à sécuriser l'actionnariat des Entreprises publiques locales. Elle a été déposée par **Hervé Marseille** (Union centriste) et ses collègues **Antoine Lefèvre** (Les Républicains), **Julien Bargeton** (LREM), **Sylvie**

**Robert (PS), Éric Gold (RDSE) et Alain Fouché (Les Indépendants).** « Nous voulons des outils qui fonctionnent alors qu'ils vont être de plus en plus sollicités (...). Ce qui nous anime, c'est la mise en œuvre de projets pour les territoires. Or, c'est cette dimension qui fait la pertinence des Epl », souligne **Hervé Marseille.**



**9 avril**

**Les Epl de tourisme, culture et loisirs réunies en commission.** **Sylvie Rouillon-Valdigué, présidente de la commission, adjointe au maire de Toulouse, vice-présidente de Toulouse métropole et vice-présidente de l'agence d'attractivité de Toulouse Métropole,** en assure la présidence. Plusieurs points d'actualité y sont abordés, notamment l'arrêté du Conseil d'Etat et la réaction orchestrée par la Fédération des Epl pour sécuriser l'actionnariat des Epl.



**10 avril**

**Actionnariat des Epl : le Conseil d'administration de la FedEpl appelle l'Assemblée nationale à un vote conforme de la proposition de loi.**

La première réunion du Conseil d'administration de l'année a pour principal objet de débat la proposition de loi tendant à sécuriser l'actionnariat des

Sociétés publiques locales et des Sociétés d'économie mixte, votée à l'unanimité par le Sénat le 4 avril. Les administrateurs invitent désormais les députés à un vote conforme lors de son passage à l'Assemblée le 9 mai. Le Conseil d'administration fait par ailleurs le point sur **le projet de livre blanc** qui prévoit de dresser un état des lieux exhaustif de l'économie mixte, d'en présenter les atouts et les inconvénients afin d'émettre des propositions permettant de maximiser ses potentialités.

**12 avril**

**La FedEpl auditionnée par le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) sur l'évolution des charges récupérables.**

Dans le cadre d'une mission confiée au CGEDD par Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, la FedEpl est auditionnée en sa qualité de membre de la Commission nationale de concertation, sur l'évolution des charges récupérables dans le parc locatif social et privé. Cette mission conduite par **Claire Leplat et Manuel Leconte** du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) porte en particulier sur la pertinence de faire évoluer la liste des charges locatives récupérables fixées par le décret n°82-955 du 9 novembre 1982 pour le parc social et le décret n°87-713 du 26 août pour le parc privé. La FedEpl alerte le CGEDD sur le fait que les **Epl de logement social** font face depuis 2018 à un certain nombre de contraintes financières qui imposent qu'on ne peut leur faire supporter actuellement davantage de coûts liés à la gestion de leur parc.

**18 avril**

**Chapeau aux lauréats des promotions Post Graduate et Corpo ! L'École de management des dirigeants d'Epl**

organise sa soirée annuelle de remise des certificats des cycles HEC-Epl Management en présence de 80 invités : lauréats, partenaires, professeurs, intervenants et direction d'HEC Executive Education. Une soirée présidée **Sylvain Waserman**, vice-président de l'Assemblée nationale et député de la 2<sup>e</sup> circonscription du Bas-Rhin.

**19 avril**

**Les Epl testent le management organisationnel.** La Fédération des Epl organise un séminaire de **sensibilisation au management organisationnel,**

l'évolution de la carte des territoires et le contexte économique actuels amenant les dirigeants à repenser leur mode de gouvernance. Dans son intervention, **André Vivares**, consultant chef de projet audit au sein du cabinet Actiforces, rappelle les fondamentaux et la stratégie d'organisation d'une entreprise, comme l'importance du projet politique et du diagnostic, les modèles organisationnels actuels des entreprises ou encore l'impact d'une organisation d'entreprise matricielle ou hiérarchique.

**23 avril**

**Les partenaires privés croient en l'avenir des Entreprises publiques locales.**

**Le Club des actionnaires** se réunit sous la présidence de **Jean-Marie Sermier**, président de la Fédération des Epl, député du Jura, et réaffirme la confiance et le rôle fondamental des partenaires privés dans la réussite de l'économie mixte,

dans un contexte de forte mobilisation du mouvement pour préparer son avenir.

### 25 avril

#### **La revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs en débats à Lisieux.**

Plus de 120 élus et responsables de collectivités locales se retrouvent à Lisieux pour accueillir la rencontre Epl collectivités sur la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs. Ils débattent des enjeux et des solutions possibles pour remédier aux difficultés que rencontrent ces lieux de vie, pour la plupart historiques. Un évènement qui traduit la volonté des Entreprises publiques locales d'être présentes aux côtés des collectivités locales pour accompagner la mise en œuvre des politiques de redynamisation et d'attractivité des centres. Aujourd'hui, un grand nombre d'entre eux rencontrent des difficultés : offre de logements inadaptée, accès difficile par les transports, vieillissement de la population, changements profonds des comportements liés à la consommation et au commerce, etc. Pour y remédier, les Entreprises publiques locales (Epl) ont acquis une expérience qui leur permet d'agir sur tous ces fronts. En raison de leur capacité à mener différents types d'activités (aménagement, habitat, commerce, services, mobilité, tourisme, patrimoine, culture...), elles sont en mesure de répondre aux enjeux actuels. Par ailleurs, « 90 % des cœurs de ville concernés par le dispositif se trouvent à proximité d'au moins une Epl d'aménagement ou de logement social, et 35 % de ces communes sont elles-mêmes actionnaires d'au moins une Epl d'aménagement », souligne

Jean-Marie Sermier, député du Jura, président de la Fédération des Epl.

À Lisieux, la rencontre est présidée par **Sonia de La Provôté, sénatrice du Calvados**, et Jean-Marie Sermier. De nombreux retours d'expériences d'élus locaux (notamment **Marc Andreu-Sabater, maire de Vire**, et **Marie-Agnès Poussier-Winsback, maire de Fécamp**) et d'interventions d'experts (**Magali Vergnet-Covo de la Semaest et Jean-Philippe Lefèvre, président de la Fédération nationale des collectivités locales pour la culture**) ont permis aux participants d'y voir plus clair sur ce dossier complexe.



### 26 avril

#### **Un livre blanc sur l'économie mixte pour améliorer le service public.**

Annoncée par son président, **Jean-Marie Sermier**, en clôture du Congrès de Rennes en décembre 2018, la Fédération des Entreprises publiques locales (FedEpl) lance une réflexion sur le présent et le futur de l'économie mixte. S'inscrivant dans une démarche prospective, la Fédération des Epl lance la démarche de concertation, notamment auprès des dirigeants d'Epl. La grande enquête annuelle servant à produire l'EplScope comporte des volets spécifiques pour alimenter le Livre blanc.

## Mai

### 9 mai

#### **Le Parlement réaffirme la vocation partenariale des Entreprises publiques locales.**

L'Assemblée nationale adopte définitivement, avec le soutien du gouvernement, la proposition de loi **du sénateur Hervé Marseille** tendant à sécuriser l'actionnariat des Entreprises publiques locales. Il est de nouveau pleinement possible pour des collectivités territoriales de niveaux différents d'être actionnaires de la même Société d'économie mixte ou Société publique locale, à condition que l'objet social de cette Epl comprenne au moins une de leurs compétences. « J'avais tenu à vous informer personnellement dès le 4 janvier de ma détermination à surmonter dans les meilleurs délais l'obstacle apparu fin 2018 et à mobiliser notre Fédération autour de cette priorité. Voilà qui est fait en moins de 6 mois », écrit, dans la foulée, Jean-Marie Sermier à chaque président et directeur d'Epl adhérents à la FedEpl.



### 13 mai

#### **Le Centre européen des employeurs et entreprises**

fournissant des services publics (CEEP) organise une rencontre avec les candidats des principales listes déclarées pour ce scrutin. En débat, l'avenir de la politique sociale européenne. Au cours de la législature 2014-2019, le CEEP et les députés européens ont travaillé

ensemble sur de nombreux dossiers communautaires : la place des services publics en Europe, l'intergroupe Biens communs-services publics, le Paquet *Clean Energy*, le Plan Juncker devenu *Invest EU*, la directive eau potable, etc.

**15 mai**

**Jean-Marie Sermier rencontre l'association nationale des Établissements publics fonciers locaux (EPFL).** L'Association des EPFL regroupe les 24 établissements publics fonciers existants. Leur taille est très variable, contrairement aux EPF d'État, avec un périmètre qui va de l'agglomération à la région. Des rapprochements existent déjà entre de nombreux EPFL et des Epl.

**En Occitanie, les Epl se tournent vers l'avenir.** L'assemblée générale des Epl d'Occitanie a lieu dans l'écrin exceptionnel du futur palais des expositions et centre de conventions de **Toulouse Métropole**, en cours de réalisation par la Spla Europolia. Les participants se réjouissent de l'adoption de la proposition de loi Marseille qui a connu son « happy end » le **9 mai à l'Assemblée nationale.**

Les adhérents de la Fédération des Epl d'Occitanie valident leur programme d'actions pour 2019, ainsi que la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2020 d'une cotisation unique qui remplacera les deux cotisations existantes, nationale et régionale. Une simplification bienvenue et unanimement soutenue.

**16 mai**

**La FedEpl auditionnée dans le cadre du rapport sénatorial sur les sources de financement du logement social.** Cette audition est menée par **Philippe Dallier, vice-**

**président du Sénat et rapporteur spécial** des programmes

Logement de la mission « Cohésion des territoires » pour la commission des finances du Sénat. Plusieurs sujets sont abordés, dont la répartition des recettes et des dépenses des Epl relative à leurs activités de bailleurs sociaux, ou encore le plan de financement type, qui montre que les Epl de logement social font appel pour leurs opérations à environ 77 % d'emprunts, 20 % de fonds propres et seulement 3 % de subventions. Enfin, la tendance à la hausse des coûts de production, qui, au-delà des coûts du foncier, du poids des normes et de l'augmentation des coûts de construction est liée aussi à une multitude de coûts supplémentaires qui renchérissent les montants globaux des projets.

**21 mai**

**Le Bureau de la Fédération des Epl** travaille sur plusieurs sujets d'actualité dans la perspective du livre blanc sur l'économie mixte locale à paraître pour le **Congrès de Strasbourg.**

De nombreux projets d'Epl, fragilisés par la décision du Conseil d'État du 14 novembre 2018, étaient dans l'attente. « Dès le lendemain de la publication de la loi au JO, les équipes ont pu se remettre au travail de façon à prévoir l'entrée de la métropole du Grand Paris dans le capital de la Spl Plaine Commune Développement pour que l'opération de la Plaine Saulnier sur Saint-Denis, sur laquelle doit s'implanter le centre aquatique olympique, puisse se poursuivre », confirme **Catherine Léger, directrice générale de la Spl et présidente de l'association**

**des directrices et directeurs d'Epl (AdEpl).**

**23 mai**

**La FedEpl est auditionnée par le député Jean-Luc Lagleize sur la maîtrise du coût du foncier.**

Ce dernier est chargé par le Premier ministre d'une mission temporaire ayant pour objet la maîtrise du coût du foncier dans les opérations de construction et la lutte contre la spéculation foncière, **le député de Haute-Garonne** a souhaité entendre le point de vue des Epl. Les échanges portent sur les conditions d'un meilleur partage des charges et des bénéfices entre, d'une part, les propriétaires et les promoteurs, aujourd'hui grands gagnants de la hausse du prix du foncier et, d'autre part, les collectivités locales et les acquéreurs.



**24 mai**

**Voies navigables de France : un partenariat au service du développement économique durable des territoires. Voies navigables de France (VNF) rejoint le Club des actionnaires de l'économie mixte de la FedEpl** avec pour objectif de déployer son expertise en tant que levier d'aménagement du territoire sur les plans écologique, social et économique. Établissement public administratif depuis 2013,

Voies navigables de France (VNF) est l'opérateur national de la majeure partie du réseau fluvial français. Il regroupe 4 300 agents répartis sur 500 implantations en régions et gère un réseau de 6 700 km de canaux, fleuves et rivières canalisés pour au service du fret et du tourisme fluvial. Convaincu par le modèle et avec le soutien de l'État, VNF s'est engagé résolument dans le choix de la **Société d'économie mixte à opération unique** (SemOp) pour la modernisation et la gestion d'un certain nombre de ports fluviaux.

**29 mai**

**Séminaire DSP destiné aux directeurs d'Epl.** Le rendez-vous a lieu à la Fédération pour le séminaire consacré à la délégation de service public (DSP) qui aborde à la fois des aspects financiers et des ressources humaines dans le cadre du renouvellement du contrat. Les experts partenaires de la FedEpl (Orcom, Cabinet Seban et Associés) s'inscrivent dans la réflexion à mener en amont du renouvellement du contrat.

## Juin

**4 juin**

**Les leviers de la croissance en débat au séminaire annuel des Sem.** Le séminaire annuel des Sem réunit une quarantaine de dirigeants de Sociétés d'économie mixte autour des thèmes du modèle économique des Sem, de la diversification des activités et des leviers de développement. Une journée introduite par Esteban Pratviel, chargé de mission Veille et prospective à la Fédération

des Epl. L'occasion de revenir sur les récentes actualités du mouvement et notamment l'arrêt du Conseil d'État, la proposition de loi du sénateur Hervé Marseille sur la sécurisation de l'actionnariat des Epl et le rapport de la Cour des Comptes.

**Jean-Marie Sermier intervient au Conseil national d'orientation du programme Action Cœur de ville.** Le Conseil national d'orientation du programme Action Cœur de Ville réunit toutes les associations d'élus et partenaires du programme en présence de **Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales**, pour faire le point un an après le lancement du programme. Jean-Marie Sermier, président de la Fédération, prend la parole pour interpellier les pouvoirs publics sur le manque d'ingénierie publique dans les territoires. « Certains territoires ont la chance de bénéficier, d'une agence d'urbanisme ou d'une Epl, mais de nombreuses villes se retrouvent vite dépassée par la complexité des procédures administratives », déclare-t-il. Un constat partagé par la salle et notamment **le préfet Rollon Mouchel-Blaisot.**

**5 juin 2019**

**57 nouvelles sociétés en 2019 pour atteindre 1 310 Epl sur l'ensemble du territoire.**

Après avoir atteint le cap des 1 300 sociétés en 2018, l'économie mixte locale poursuit sa croissance. Les Entreprises publiques locales (Epl) sont au nombre de 1 310 au 1<sup>er</sup> juin 2019. Elles produisent un chiffre d'affaires s'élevant à 13,7 milliards et emploient 63 377 personnes partout en France. L'édition 2019

du baromètre des Epl, l'Eplscope, fait état plus globalement de la vitalité du mouvement quelques mois après les incertitudes introduites par l'arrêt du Conseil d'État du 14 novembre 2018.

**7 juin**

**Décès de Jean-Paul Brin, vice-président de la Fédération des Epl de Nouvelle-Aquitaine, premier adjoint au maire de Pau.** Il était un grand partisan de l'économie mixte en tant que président des Sociétés publiques locales Stap-Idelis pour le transport, et Halles et République. Il était aussi très impliqué dans la Sem immobilière Béarnaise Habitat pour laquelle il s'était vu remettre un Trophée des Epl au Congrès de Nancy en 2015.

**Loi ELAN et société de coordination au menu de la Commission logement.**

La Commission logement se tient sous la présidence de **Frédérique Calandra, vice-présidente de la Fédération des Epl et présidente de la Régie immobilière de la Ville de Paris (RICP)**. La FedEpl propose, entre autres, un point d'étape des travaux sur la mise en place d'une société de coordination nationale. Réunissant une vingtaine de Sem autour d'une forme coopérative, il s'agit de laisser l'autonomie de développement aux Epl membres dans un cadre conforme à ELAN et favorisant la mutualisation. **Frédérique Calandra, présidente de la commission**, insiste sur le nécessaire maintien d'outils de proximité qui garantissent une représentation démocratique dans leur gouvernance. « C'est ce qui fait qu'il y a une prise en compte très précise des enjeux du territoire », ajoute-t-elle.

**10 juin-14 juin**

**L'essor irréversible des Entreprises publiques locales de l'océan Indien. La 14<sup>e</sup> Conférence des Entreprises publiques locales (Epl) Outre-mer a lieu du 10 au 14 juin à Piton Saint-Leu, à La Réunion.**

4 jours de plénières, ateliers et visites itinérantes qui avaient démarré le 10 juin à Mamoudzou, sur l'île de Mayotte. **200 congressistes** en provenance de tous les Outre-mer et de l'Hexagone pour échanger et débattre, de Mayotte à La Réunion, sur leurs expériences sur le développement local mené par le modèle Epl. Plusieurs sujets ont été abordés, dont l'état des lieux prospectifs de l'économie mixte locale mahoraise, l'aménagement du territoire dans les Outre-mer, la gouvernance des Epl ou encore le développement du tourisme durable dans les Outre-mer.



**19 juin**

**Jean Marie Sermier** est intervenu à l'Assemblée Générale de l'ADEpl à Paris. Il s'est félicité du travail partenarial avec les directrices et directeurs d'Epl, et plus particulièrement sur la sécurisation de l'actionariat des Spl et le travail engagé sur le **Livre blanc**. Ce jour-là, **Catherine Léger** a passé la présidence de l'association à **Hervé Ghio**, en soulignant les relations très constructives et d'écoute mutuelle entre la Fédération et l'Association.



**20 juin**

**Livre blanc sur l'économie mixte locale : comment assurer une bonne intelligence des gouvernances ? La Rencontre nationale des Epl**, qui se tient à l'Assemblée nationale, a pour fil rouge **le projet de livre blanc sur l'économie mixte locale**.

Après une matinée réservée aux adhérents, l'après-midi est consacrée à des débats sur les perspectives du mouvement des Epl. Les participants à l'événement ont eu l'occasion de s'exprimer sur la gouvernance des Entreprises publiques locales, après une introduction de **Catherine Léger**, membre du bureau de la FedEpl et vice-présidente de l'AdEpl.

Autre sujet abordé, **les responsabilités qui incombent aux représentants des collectivités territoriales dans les Epl**. Qu'il s'agisse des élus présidents ou membres du conseil d'administration des structures, la formation et l'information se révèlent primordiales, notamment lors de l'entrée en fonction. **Les Epl sont un outil de facilitation et de simplification de l'action publique locale** qui nécessitent l'apprentissage et la maîtrise de savoirs économiques et juridiques spécifiques et essentiels. C'est pour cette raison que la Fédération des Epl œuvre à créer les conditions pour assurer avec efficacité et transparence les fonctions exécutives.



**Assemblée générale**

**de la FedEpl**. Ce même jour, l'assemblée générale approuve le rapport moral et financier pour l'année 2018. **Jean-Marie Sermier** rappelle que l'année 2018 a été marquée par une mobilisation forte et constante tant de la FedEpl que de nombre de ses adhérents sur le projet de loi ELAN. Mobilisation qui a permis au final de sécuriser la situation des Epl d'aménagement et de prendre en compte les spécificités des Sem immobilières dans le cadre de la vaste reconfiguration de l'univers des bailleurs sociaux. « Tout au long de cette mobilisation, la Fédération a eu la conviction d'agir non pas au profit des seules Sem immobilières et des Epl d'aménagement, mais en faveur de toutes les Epl, tous métiers et secteurs confondus, car c'est le modèle même de l'économie mixte locale qui était menacé », affirme-t-il. D'autres interventions fortes ont marqué la journée, notamment celles de **Éric Lombard, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations**, **Sophie Errante, députée de la 10<sup>e</sup> circonscription de la Loire-Atlantique**, et **Roland Lescure, député de la première circonscription des Français de l'Étranger (Amérique du Nord)**. Après la présentation des grandes lignes de la situation financière de la Fédération, qui se caractérise par une **maîtrise des dépenses**, **Gérard Trémège**, trésorier de la FedEpl, propose de **reconduire en 2020 à l'identique le barème**

**de cotisations 2019**, tout en mettant en place, comme l'a décidé le Conseil des Fédérations régionales, une cotisation unique pour le national et le régional.

**Le Conseil d'administration de la FedEpl accueille 4 nouveaux membres. L'assemblée générale de la FedEpl admet 4 nouveaux membres au Conseil d'administration.**

- **Jean-Marc Mondino**, adjoint au maire de Saint-Amand-les Eaux (Nord), en sa qualité de vice-président de la Spl du centre aquatique intercommunal de l'Amandinois,
- **Gaylord Le Chequer**, adjoint au maire de Montreuil (Seine-Saint-Denis), en sa qualité de président de la Semimo,
- **Béatrice Cuif-Mathieu**, directeur général de la Spl Destination Nancy (Meurthe-et-Moselle),
- **Denis Duplessier**, directeur général de la Semardel (Essonne).

**26 juin**

**Lancement de l'ANCT : Jean-Marie Sermier consulté.** Dans le cadre de ses échanges permanents avec les pouvoirs publics, Jean-Marie Sermier, rencontre **Serge Morvan**, commissaire général à l'égalité des territoires (CGET) et préfigurateur de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) dont la création sera adoptée le **9 juillet par l'Assemblée nationale**.

Au cours de leur entretien, **Serge Morvan propose à Jean-Marie Sermier une place pour la Fédération des Epl au sein du comité scientifique de l'ANCT regroupant des associations d'élus et associations**

**professionnelles.** L'ANCT reconnaît ainsi le rôle crucial d'ingénierie publique assurée au quotidien par les Epl auprès des collectivités locales.

Etablissement public d'Etat, l'ANCT a pour mission de « conseiller » et de « soutenir » les collectivités et leurs groupements dans leurs projets. Elle cible en priorité « les territoires caractérisés par des contraintes géographiques, des difficultés en matière démographique, économique, sociale, environnementale ou d'accès aux services publics »... et aussi les « projets innovants ».

**26-29 juin**

**Les Epl à la découverte de la Bulgarie !** La Fédération des Epl, associée à la **SCET**, se rend à **Sofia** et **Plovdiv** dans le cadre de son voyage d'étude annuel. Après **Séville** en 2016 et **Hambourg** en 2018, la FedEpl met le cap en 2019 sur la **Bulgarie** pour son voyage d'étude, organisé en coopération avec la SCET. Depuis le début des années 2000, la Bulgarie développe des structures municipales dédiées, notamment dans les domaines de la mobilité, des déchets et du recyclage, des marchés municipaux et des logements sociaux. **Les modèles d'Epl présentes en Bulgarie sont au nombre** de deux et peuvent se rapprocher des Sociétés publiques locales françaises : les entreprises municipales, proches des régions autonomes : personnalité juridique, personnel fonctionnaire, budget intégré dans celui de la commune ; les compagnies communales ou *commercial companies* : personnalité juridique de sociétés anonymes, capital le plus souvent détenu à 100 % par les municipalités dont les personnels et la compatibilité relèvent du droit privé. Trois

journées d'échanges fructueux entre les acteurs de deux pays convaincus des avantages de l'économie mixte.

## Juillet

**9 juillet**

**Jean-Marie Sermier ouvre le 10<sup>e</sup> séminaire Spl/Spla.** Depuis sa création, le séminaire annuel a pour objectif de bâtir collectivement une doctrine sur les Spl/Spla s'inspirant des remontées du terrain. C'est également l'occasion pour les Epl de se retrouver, d'échanger et de mutualiser sur des thèmes très divers. Accueillis par **Jean-Marie Sermier**, président de la FedEpl, les participants ont abordé plusieurs sujets, notamment le Livre blanc, les enseignements à tirer de la décision du Conseil d'Etat du 14 novembre 2018 et de la loi Marseille, la négociation du contrat entre la Spl et ses actionnaires.

Le président en a profité pour rappeler l'actualité politique du mouvement des Epl et notamment la création d'une société de coordination nationale pour répondre aux exigences de la loi ELAN. Les participants ont été invités à s'inscrire dans la démarche du Livre blanc menée par la Fédération, notamment au travers d'une **grande consultation nationale** menée conjointement avec l'Ifop jusqu'au 19 juillet.

L'après-midi du séminaire annuel est consacré aux **nouveaux types de marchés** que les Spl pourraient être amenées à développer très fortement dans les années à venir. Les Spl atteignent aujourd'hui un stade de maturité et subissent les

contrecoups de la loi NOTRe, notamment avec une montée en puissance des Régions, au détriment des Départements ce qui se traduit par des évolutions en matière de carnet de commande et, à terme, d'actionnariat. Par ailleurs, la raréfaction des deniers publics, l'injonction faite aux collectivités locales de translater le maximum de budget sur des sections d'investissement, induisent de nouvelles façons de négocier les contrats entre les collectivités locales et leurs outils. Enfin, des évolutions sociétales fortes poussent les collectivités locales à investir dans de nouveaux secteurs d'activités comme la **transition énergétique et environnementale des territoires**.

#### 10 juillet

**La FedEpl et le Medef s'engagent au service du développement des territoires.**

**Jean-Marie Sermier** rencontre le **président délégué du Medef, Patrick Martin**, pour un tour d'horizon sur le développement local. Outre le fait d'avoir en commun le statut de société anonyme, **nombre de Sem sont adhérentes aux Medef territoriaux**.

Certains sont même régulièrement présidés par des directeurs de Sem, comme dans le Haut-Rhin ou les Hautes-Alpes sur la période récente. Les Sem sont également adhérentes à des Fédérations membres du Medef, comme Domaines skiables de France, présidé jusqu'en octobre 2018 par un directeur de Sem, Pierre Lestas. Patrick Martin et Jean-Marie Sermier ont convenu que **le dynamisme du mouvement des Epl produit un effet multiplicateur considérable** auprès des autres entreprises, tous secteurs confondus, qui profite à l'ensemble de l'économie française. **Ils ont**

**tenu à réaffirmer leur soutien à la mise en œuvre des projets identifiés dans le cadre du plan Action Cœur de ville.**

Le Medef entend enfin s'inscrire pleinement dans la démarche initiée par la FedEpl concernant l'élaboration du Livre blanc sur l'économie mixte.

#### 11 juillet

**La Commission aménagement prend position sur le NPNRU. Présidée par Patrick Jarry, maire de Nanterre, président de la Semna et PDG de la Société publique locale de la Ville de Nanterre (SPLNA), la Commission aménagement de la FedEpl est l'occasion de balayer l'actualité particulièrement riche de l'aménagement et de préparer l'audition de la Fédération des Epl sur le Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) par la Cour des Comptes en septembre.**

Invité à s'exprimer, **Jean-Baptiste Butlen**, sous-directeur de l'aménagement au ministère de la Cohésion des territoires, détaille plusieurs points d'actualité législative et réglementaire ainsi que la feuille de route du gouvernement.

#### 16 juillet

**Les Epl à l'honneur au séminaire de la FNCC à Avignon. La Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC), présidée par Jean-Philippe Lefèvre, convie Jean-Marie Sermier à son séminaire annuel à Avignon le 16 juillet, dont le thème central est le suivant : « Les Entreprises publiques locales (Spl/Sem) : des modes de gestion originaux pour les équipements culturels dans le cadre de la réforme territoriale ».**

Six représentants d'Epl apportent leur témoignage : Fabrice Cavillon, directeur général de la Spl Culture et

Patrimoine (musée de la Romanité), à Nîmes, **David Martineau**, président de la SAEM La Folle Journée, à Nantes ; **Olivier Meyer**, directeur de la Sem du Théâtre Jean-Vilar à Suresnes ; **Benoît Careil**, président de la Sem Théâtre national de Bretagne accompagné de Jean-Baptiste Pasquier, directeur des productions ; **Arnaud Pignol**, directeur général de la Spl Avignon Tourisme du Palais des Papes et du Pont Saint-Bénézet. A noter que la FedEpl recense près de **90 Sociétés d'économie mixte (Sem) et Sociétés publiques locales (Spl) intervenant dans le champ culturel** et couvrant une diversité d'activités : monuments et sites patrimoniaux, musées, Zéniths, salles de spectacles, évènementiel, théâtres, cinéma, sites ludo-éducatifs.

## Août

#### 21 août

**Disparition de Guy Martin, ancien président de la Semise.** La Fédération des Epl apprend avec tristesse la disparition de **l'ancien adjoint (PCF) de Vitry-sur-Seine**, engagé durant plus de trente ans au service du logement social et de l'économie mixte. Ardent défenseur du logement social, Guy Martin était engagé de longue date au sein de la Fédération des Epl : administrateur de 1994 jusqu'en 2003, il a également été membre du Bureau de 1997 à 2002.

## Septembre

### 9 septembre

#### **La première Semop de transport Caux Seine Agglo à l'honneur.**

A l'occasion de son lancement officiel, **la Fédération des Epl de Normandie** propose une réunion d'information pour présenter la gamme des Epl à laquelle répondent **une cinquantaine d'élus et de dirigeants de collectivités**. « **Mobilité, développement urbain et économique : Sem, Spl et SemOp comment choisir l'outil adapté ?** ». C'est autour de cette question essentielle que les débats se sont tenus.

**Jean-Claude Weiss**, président de Caux Seine Agglo, décrit comment il a mis en place une offre globale pour le développement économique à travers la Spl Caux Seine Développement. **Sylvain Picard**, directeur général délégué de Transdev France et **Didier Péralta**, vice-président de Caux Seine Agglo en charge du transport, interviennent pour présenter les atouts de la SemOp, notamment en termes de gouvernance et d'innovation. **Sonia de la Provoté**, sénatrice du Calvados, présidente de la Fédération des EPL de Normandie, souligne la pertinence des outils de développement urbain de Caen, en particulier Spl Caen Presqu'île.

**Les Epl et leur Fédération associées à la réforme des aides au logement.** **La Fédération des Epl** rencontre **Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté** pour évoquer en particulier la réforme des aides au logement. **Olivier Noblecourt** est en charge du pilotage de la concertation nationale lancée le 3 juin dernier pour

définir les contours du futur revenu universel d'activité. L'objectif est de fusionner plusieurs prestations sociales, le dispositif actuel étant jugé trop complexe. La Fédération des Epl en a profité pour plaider la cause du nécessaire maintien du versement de l'aide aux bailleurs et alerter sur les risques d'un raboutage budgétaire au passage de la réforme. Rassurant, Olivier Noblecourt invite les Epl immobilières à apporter leur contribution dans le cadre des groupes de travail, d'autant qu'elles présentent bien souvent la particularité de gérer deux parcs de logements, sociaux et intermédiaires. La concertation s'est poursuivie tout au long de l'année 2019.

### 10 septembre

**Le Livre blanc sur l'économie mixte locale au cœur du Conseil d'administration de rentrée de la FedEpl.** **Jean-Marie Sermier** avait souhaité que ce Conseil d'administration prenne la forme d'un séminaire de travail consacré à l'examen d'une première mouture du Livre blanc, à l'issue des débats et consultations qui ont irrigué le mouvement depuis plusieurs mois. **La Caisse des dépôts et consignations** accueille cette réunion à son siège, marquant ainsi, par la voix de **Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau à la Banque des territoires**, son soutien actif à la démarche du Livre blanc. **Richard Lioger, président du Comité stratégie en charge du pilotage du Livre blanc**, présente un état des lieux détaillé du mouvement des Epl, constatant que depuis 2008, l'économie mixte locale a su conforter son adéquation aux attentes des élus et des populations en continuant à se redéployer sur tous les types

de territoires (notamment ruraux et de montagne), dans plus d'une quarantaine de métiers (en particulier le logement, le tourisme, les cœurs de villes et les énergies renouvelables) et désormais sous trois formes complémentaires (Sem, Spl, Semop).

### 20 septembre

#### **L'attractivité territoriale en débat à Arras. La Fédération des Epl organise un débat à Arras, dans les Hauts-de-France, sur le thème : « Les leviers d'une politique d'attractivité territoriale : comment se démarquer des autres ?**

**Animation territoriale, promotion culturelle, actions touristiques... les retours d'expérience ».**

A l'invitation de **Frédérique Leturque, maire d'Arras, et d'Antoine Lefevre, sénateur de l'Aisne, vice-président de la Fédération des Epl**, plusieurs intervenants mettent en valeur la manière avec laquelle ils ont réussi à créer sur leur territoire une identité susceptible de créer une dynamique touristique et économique. Avec, bien entendu, comme fers de lance, des Epl chargées de mettre en musique la volonté des élus...

## Octobre

### 1<sup>er</sup> octobre

**Le Bureau de la FedEpl adopte le Livre blanc sur l'économie mixte locale.** Une version quasi identique sur le fond de celle issue du Conseil d'administration du 10 septembre, hormis quelques ajouts et ajustements permettant de pleinement prendre en compte la consultation qui s'est poursuivie tout au long du mois de septembre, tant par des rencontres à la FedEpl qu'au

sein des Fédérations régionales, et sous la forme d'une consultation en ligne. « Au total, l'élaboration du Livre blanc aura mobilisé plus de 2 000 participants », se félicite le président de la FedEpl. Le document a été diffusé auprès des adhérents dès le 7 octobre avant d'être présenté en plénière au Congrès des Epl le 9 octobre puis remis le lendemain à Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, à l'occasion de son intervention devant le mouvement réuni à Strasbourg.

Par ailleurs, le Bureau a adopté **une position demandant** une modification de la **définition européenne de la PME afin**

**qu'elle cesse d'exclure de facto les Epl d'un certain nombre de financements et règles de simplification.** Cette position est également en cours de validation par les fédérations nationales d'Epl des autres pays d'Europe, sous la coordination de la tête de pont du réseau des entreprises de services publics au niveau communautaire, le CEEP.

## 2 octobre

**Rencontre entre Jean-Marie Sermier et Pascal Bertheaud, directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), autour du programme 2020.** Cette

rencontre a lieu à l'occasion des comités d'orientation thématiques en charge de la définition du programme d'orientation 2020 du Cerema. Cinq ans après sa création, le Cerema s'est engagé dans la définition d'un plan de réorientation stratégique de ses activités. Le Cerema entend se positionner comme un outil d'expertise et de capitalisation notamment pour accompagner l'Etat et les établissements publics mais aussi, dans le cadre de relations renouvelées, les collectivités locales et les entreprises. A ce titre, la Fédération des Epl est invitée à s'associer à la démarche.

## Les Epl en Congrès au cœur de l'Eurométropole de Strasbourg

**Près de 1500 congressistes ont assisté au Congrès des Epl qui s'est déroulé à Strasbourg, du 8 au 10 octobre, sur le thème « L'Europe, accélérateur de coopération des territoires ». Plus de 350 Epl étaient représentées lors des trois séances plénières, 8 ateliers, 3 clubs et 3 visites professionnelles et du Salon des Epl qui réunit une cinquantaine d'exposants.**

Moment phare du Congrès et du Salon des Epl cette année, le Livre blanc sur l'économie mixte locale a été dévoilé et remis au gouvernement en la personne du ministre **Julien Denormandie**. Fruit d'un travail de près d'un an mené sous la houlette de **Richard Lioger**, vice-président de la Fédération des Epl à la tête de son comité stratégie et député de Moselle, ce document a bénéficié des apports de plus de 2 000 contributeurs issus des associations d'élus, des parlementaires, des institutions financières, des opérateurs privés et de l'ensemble des composantes du mouvement. Il a été transmis après le Congrès au Premier ministre afin d'alimenter les réflexions à venir sur l'évolution et la modernisation de l'action publique locale.



*Parmi les signataires, de gauche à droite, Pascal Bolo, adjoint au maire de Nantes, Jean-Marie Sermier, président de la Fédération des Epl, Philippe Laurent, maire de Sceaux et secrétaire général de l'AMF, et Valeria Ronzitti, Secrétaire générale du CEEP Europe - © Stéphane Laure.*



Julien Denormandie a tout d'abord remercié la Fédération des Epl pour son engagement tenu sur le Livre blanc et a rappelé son attachement à l'économie mixte locale : « Le programme Cœur de ville, les projets de rénovation urbaine, montrent à quel point les Epl ont la capacité de s'adapter aux besoins des territoires ». « Je suis convaincu que les Epl sont à la manœuvre pour refaire la ville sur elle-même et pour limiter l'artificialisation du territoire. Vous êtes en première ligne sur le sujet, et vous avez donc

un rôle à jouer dans la poursuite de cet objectif », a également assuré le ministre de la Ville et du Logement. « Par cette initiative, la FedEpl est pleinement dans le rôle qu'attendent d'elle les 11 000 élus présidents et administrateurs d'Epl qui la composent », observe **Jean-Marie Sermier**, président de la Fédération des Epl.

Ouverte le 8 octobre par la matinée dédiée au financement des projets ultramarins avec la ministre des Outre-mer **Annick Girardin**, cette édition 2019 a également souligné la dimension européenne d'un mouvement qui compte près de 30 000 entreprises au service du développement des territoires dans l'ensemble des pays de l'Union européenne.

Le Congrès a permis également comme chaque année de distinguer les lauréats des Trophées des Epl 2019. Placé sous la présidence d'**Eveline Duhamel**, présidente de la section de l'aménagement durable des territoires du Conseil économique, social et environnemental (CESE), le jury a récompensé les réalisations suivantes : dans la catégorie Ville de demain, la **SACVL** (Rhône), pour la suppression de l'état des lieux sortant et une optimisation du service rendu au locataire lors du préavis. Dans la catégorie Services au public la **Sem ENR Citoyenne**, dans le Jura, pour l'implication d'un territoire dans un projet d'énergie éolienne. Dans la catégorie Bâtiment durable, la **SPL Horizon Réunion**, pour l'ouverture d'une porte unique sur tous les accompagnements proposés aux familles en matière de rénovation énergétique. Enfin, dans la catégorie Attractivité des territoires, le **Campus de l'Espace à Vernon**, en Normandie, qui a permis de redynamiser la ville en installant un pôle d'innovation technologique en lieu et place d'une caserne militaire désaffectée.

Le jury a en outre souhaité attribuer une mention spéciale à la « Création de l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole : **Aldev** – Angers Loire Développement », et un coup de cœur à la **SEMSA** (Seine-et-Marne) pour son initiative « La Santé de proximité au cœur des quartiers » à Savigny-le-Temple.



Par ailleurs et dans le contexte de la mise en œuvre de la loi ELAN, une vingtaine de Sem immobilières créeront d'ici la fin de l'année une **société de coordination (SC) nationale** représentant un total de 25 000 logements, permettant de mutualiser des ressources et expertises. **Jean-Marie Sermier** souligne à ce titre que « l'anticipation et l'innovation sont les moteurs qui guident l'action de la Fédération des Epl, au service d'un objectif final qui est d'apporter les solutions les plus pertinentes aux élus locaux, et la meilleure offre de logement à nos concitoyens ».

**Renouvellement pour deux ans du partenariat entre la Fédération des Epl et l'Association des directrices et directeurs d'Epl (ADEpl).** **Hervé Ghio**, président de l'**ADEpl**, et **Jean-Marie Sermier**, président de la **Fédération des Epl**, renouvellent la convention entre les deux organisations à l'occasion du Congrès de Strasbourg. Jean-Marie Sermier et Hervé Ghio se félicitent de la qualité des relations entre la Fédération et l'Association, qui ont joué un rôle crucial pour la réussite des actions du mouvement tant à l'occasion de la Loi ELAN que pour la sécurisation de l'actionnariat des Epl.



**9 octobre**

**La Banque des Territoires dévoile sa nouvelle offre consolidée au service des Epl.** À la suite de la plénière d'ouverture du Congrès de Strasbourg, le directeur général de la Banque des Territoires, **Olivier Sichel**, présente sur le Salon des Epl les nouveaux services d'accompagnement opérationnels proposés aux 1 310 Epl.

Pour répondre aux besoins des Epl, la Banque des Territoires propose des solutions adaptées. **Olivier Sichel** insiste sur un chiffre clé : la Banque des Territoires a investi 80 millions d'euros en 2019 en direction de l'économie mixte locale.

**Jean-Marie Sermier** rappelle que la Banque des Territoires a toujours répondu présente auprès du réseau des Epl. Dans les moments de croissance ou de difficultés, le mouvement des Epl a pu compter sur la Banque des Territoires, afin de permettre aujourd'hui aux Epl de continuer à offrir des solutions adaptées aux enjeux des territoires. Une vision commune qui a eu l'occasion de se déployer à l'occasion de la mobilisation autour du projet de loi ELAN, afin que la réforme du secteur du logement permette de pérenniser la diversité actuelle et nécessaire des acteurs du logement social en confortant le rôle des Sem immobilières, en métropole comme dans les Outre-mer. *« Je tiens bien entendu à souligner également l'engagement résolu et constant de la Banque des Territoires tout au long de la phase d'élaboration du Livre blanc sur l'économie*

*mixte dévoilé ce matin même lors de l'ouverture de ce Congrès »* a également précisé **Jean-Marie Sermier**.

**14 octobre**

**La Fédération des Epl est en ligne directe avec la DAJ (Direction des Affaires Juridiques) pour maintenir et développer agilité et transparence des Epl.**

Depuis 2 ans, la Fédération des Epl travaille avec la **DAJ** sur les principaux thèmes du Livre blanc sur l'économie mixte locale. Dans ce contexte et dans le cadre de ses rencontres annuelles, la Fédération a remis ce jour le Livre blanc à **Laure Bédier, directrice des Affaires Juridiques**.

La DAJ s'engage à continuer à travailler avec la Fédération sur le Livre blanc, sur les aspects liés à la commande publique, en particulier les filiales et le contrôle analogue dans les relations « in house ».

## Agilité et transparence : le Livre blanc sur l'économie mixte locale

**Avec la publication du Livre blanc sur l'économie mixte locale, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales a tenu son engagement pris devant ses membres et auprès des pouvoirs publics à l'occasion du Congrès des Epl à Rennes en décembre 2018. Dressant un état des lieux du mouvement et formulant des préconisations pour optimiser l'intervention des Epl dans les territoires, il a été remis à Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, lors du Congrès de Strasbourg et transmis par la suite au gouvernement.**

Cette réalisation a été rendue possible grâce à une large mobilisation des élus locaux et de toutes les parties prenantes de l'économie mixte locale, partenaires et décideurs, avec le soutien remarquable et quasi-inédit des sept associations d'élus, cosignataires de ce Livre blanc. Au total, l'exercice aura permis de mobiliser près de 2 000 personnes. Pour Jean-Marie Sermier, président de la Fédération des Epl, la démarche de large consultation est d'autant plus riche d'enseignements que *« ce que nous avons découvert, c'est une application des bonnes pratiques déjà largement diffusées, contrairement à certaines idées reçues sur l'économie mixte »*.

Tout en rappelant les valeurs qui font la singularité des Epl en France, mais aussi en Europe, **le Livre blanc sur l'économie mixte locale a invité à la sécurisation de la capacité d'action et de l'agilité de ces sociétés, particulièrement réactives dans les territoires.** Il s'agit de leur permettre de maintenir et de développer leurs activités dans un environnement déjà très contraint. Entreprises les plus contrôlées de France, elles évoluent, pour la grande majorité d'entre elles (Sem et SemOp), dans un milieu concurrentiel, en compétition avec des acteurs soumis à moins d'obligations. Qu'il s'agisse du rapport régulier des mandataires aux collectivités locales actionnaires, des obligations vis-à-vis des



services de l'Etat ou des autres organisations comme l'ANCOLS, la HATVP ou l'AFA, mais aussi des devoirs auxquels sont soumises les sociétés anonymes, *« le rappel des règles est essentiel ; leur mise en œuvre est déjà naturelle pour beaucoup de collectivités et d'Epl »*, comme le souligne Richard Lioger, vice-président de la Fédération des Epl et président de son Comité stratégie.

Le Livre blanc sur l'économie mixte locale a traité aussi de la transparence dans les Sem, les Spl et les SemOp. Il s'est attaché dans un premier temps à **mettre en avant les bonnes pratiques de gouvernance que de nombreuses Epl ont mises en place spontanément.** Il s'est agi dans un second temps **d'identifier des pistes permettant leur diffusion à plus grande échelle.**

La Fédération des Epl prendra toute sa place dans ce mouvement ; elle a d'ores et déjà prévu de mettre en œuvre plusieurs actions dans cette perspective, à l'instar de la mise à disposition de solutions encourageant la transparence. Le défi majeur pour consolider et sécuriser la gouvernance passe notamment par la formation des élus locaux, y compris au-delà des présidents et administrateurs d'Epl, actuels ou à venir.

Dans cette perspective sont formulées de nombreuses propositions dans le Livre blanc sur l'économie mixte locale. Un volet est consacré à **des préconisations à droit constant** mettant en évidence les leviers pour moderniser l'intervention des Epl. Un autre se concentre sur **quelques préconisations législatives et réglementaires** de manière à pérenniser l'intervention des Epl.

Les préconisations à droit constant :

- Conforter la transparence et le pilotage des Sem, des Spl et des SemOp par les élus
- Favoriser la fluidité de l'actionariat pour faire face aux évolutions des territoires
- Répondre encore davantage aux besoins des collectivités territoriales
- Diffuser à plus grande échelle les bonnes pratiques mises en place dans les Epl

Les préconisations législatives et réglementaires

- Conforter le positionnement exemplaire des Epl en matière de transparence
- Sécuriser le statut des élus et des dirigeants des Epl
- Affirmer la gouvernance des filiales de Sem par les élus
- Lever certaines contraintes juridiques pour renforcer l'efficacité des Epl

**22 octobre**

### **Le Livre blanc remis à la Commission européenne.**

Lors d'une rencontre à Bruxelles avec la Commission européenne, la Fédération des Epl présente les préconisations du Livre blanc sur l'économie mixte locale à la Direction générale en charge du Marché intérieur (DG GROW). La FedEpl a partagé avec la Commission les principales recommandations figurant dans le Livre blanc. Gouvernance des Sem, Spl et SemOp, droit de la commande publique, développement des filiales de Sem, perspectives de participation des hôpitaux publics, des universités, mais aussi de collectivités locales étrangères au capital des Spl : **les pistes de réflexion lancées par la Fédération dans son Livre blanc ont été reçues avec un grand intérêt par la Commission**, qui suivra de près les évolutions à venir en France.

## **Novembre**

**5 novembre**

**La SemOp, 5 ans après : innovation, gouvernance, souplesse, diversité.** **Benoit Mercuzot, président d'Amiens Energie et adjoint au maire d'Amiens**, préside une matinée consacrée à la SemOp, en présence d'une cinquantaine d'élus et dirigeants de collectivités réunis au siège de la FedEpl. Dans son intervention, il met en exergue un mot rendu possible par la SemOp : « **variété** ». Variété des métiers ayant recours à la SemOp (eau et assainissement, énergies, aménagement, et depuis 2019 transports urbains, maintien à domicile des personnes fragiles...), de la taille des collectivités concernées (de 3 000 à plus de 450 000 habitants), de la répartition du capital (collectivités majoritaire, minoritaire), SemOp créée à la suite d'un transfert de compétences, regroupement

de structures jusqu'alors exploitées en DSP et/ou régie, gouvernance restreinte pour une efficacité maximale ou au contraire élargie pour assurer la représentation de tous les acteurs publics, enfin dans sa durée. La SemOp a donc de multiples facettes au service des projets des élus et de leur territoire.

**6 novembre**

### **Retour sur la Commission transition énergétique.**

**La Commission transition énergétique de la FedEpl se réunit autour des sujets liés à l'énergie et à la rénovation thermique des bâtiments.**

Trois sujets d'actualité au menu de la matinée : les bonus participatifs, l'introduction en droit français des Communautés et la présentation de la loi Energie Climat. L'après-midi, les débats se focalisent sur la rénovation thermique des bâtiments.

**12 novembre**

**Les effets de la réforme du stationnement et le développement du GNV débattus en commission mobilité. Présidée par Yvon Robert, maire de Rouen, président de la Métropole Rouen Normandie,** la commission mobilité fait le point sur le projet de loi d'orientation des mobilités. Les participants analysent ensuite les premiers enseignements de la réforme du stationnement et au déploiement du GNV à travers l'exemple grenoblois.



**20 novembre**

**Concertation sur le revenu universel d'activité : la position de la FedEpl.** Le gouvernement a lancé une grande consultation sur la mise en place d'un revenu universel d'activité qui intégrerait le RSA, la prime d'activité, les APL et éventuellement l'allocation aux adultes handicapés et l'allocation de solidarité aux personnes âgées. La Fédération des Epl, qui a participé à la concertation institutionnelle, a fait part de ces contributions. Elle soutient la volonté du gouvernement de simplifier les dispositifs d'aides aux ménages afin qu'ils soient davantage lisibles pour les bénéficiaires et qu'ils permettent de faire diminuer le taux de non-recours. Néanmoins, les APL ne sont pas de même nature que les autres prestations sociales, puisqu'elles ne correspondent pas à un complément de revenus, mais visent à permettre aux ménages à faible revenu d'accéder à un logement ou de s'y maintenir.

Par ailleurs, lors de la concertation institutionnelle, deux options ont été proposées pour le supplément logement : soit retenir le niveau de loyer pour continuer à tenir compte des coûts réels, soit déterminer un montant forfaitaire laissant davantage de liberté aux ménages dans le choix de leur logement. **La Fédération des Epl considère que la première solution doit être retenue afin d'adapter l'aide en fonction du montant du loyer** compte tenu notamment des grandes disparités des loyers pratiqués dans les différents territoires, qu'ils soient tendus ou non.

**26 novembre**

**Des partenaires engagés aux côtés des Epl pour la mise en œuvre du Livre blanc.**

Les membres du Club des actionnaires de l'économie mixte réaffirment le rôle et l'engagement des partenaires privés des Epl en faveur de la concrétisation des préconisations du Livre blanc sur l'économie mixte locale publié en octobre dernier. Avec un objectif clairement affirmé : permettre de pérenniser ce qui fait la force du modèle Epl porté par des élus locaux engagés, à savoir cette alliance d'agilité et de performance, en toute transparence et en garantissant l'égalité de traitement avec les autres modes d'intervention.

**Jean-Marie Sermier**, président de la FedEpl et du Club des actionnaires, a ainsi souligné que « l'objectif du Livre blanc est de fiabiliser un dispositif qui fonctionne, et de permettre le développement des Epl avec l'appui de l'ensemble des partenaires » impliqués dans le monde de l'économie mixte. *« Il s'agit pour cela d'encourager la généralisation effective des bonnes pratiques, et non*

*de réinventer un modèle qui a fait ses preuves ».*

## Décembre

**2 décembre**

**La Fédération des Epl cosignataire du Plan logement Outre-mer 2019-2022.**

**Le nouveau Plan logement Outre-mer (PLOM) 2019-2022 est signé par la ministre des Outre-Mer, Annick Girardin, et le ministre en charge de la Ville et du Logement, Julien Denormandie.** Le PLOM

rassemble 12 cosignataires aux côtés des pouvoirs publics : l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'AFD (Agence française de développement), Action Logement, l'Anah (Agence nationale de l'habitat), l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine), la Banque des Territoires/CDC Habitat, la Fédération des entreprises d'outre-mer (Fedom), la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl), la Fédération française du bâtiment (FFB), la fédération Solidaires pour l'habitat (Solihq), l'Union sociale pour l'habitat (USH) et l'Union sociale pour l'habitat outre-mer (Ushom). Ce plan regroupe **77 mesures autour de 4 axes** : mieux connaître et mieux planifier pour mieux construire ; adapter l'offre aux besoins des territoires ; maîtriser les coûts de construction et de réhabilitation ; accompagner les collectivités territoriales en matière de foncier et d'aménagement.

17 décembre 2019



Richard Lioger (au centre), signataire du PLOM 2019, aux côtés des 2 ministres présents, le 2 décembre.

### **La FedEpl et l'Assemblée des départements de France (ADF) portent une nouvelle économie mixte départementale.**

Un protocole de coopération est signé entre les deux associations d'élus, **Jean-Marie Sermier**, président de la FedEpl, et **Dominique Bussereau**, président de l'ADF. Trois axes sont prioritaires : des Epl exemplaires en matière de maîtrise par les élus et de transparence, des Epl historiques qui innovent et s'adaptent à leur environnement et enfin des Epl qui se positionnent sur de nouveaux champs de l'action publique départementale. En février 2019, l'ADF adoptait un rapport intitulé « New deal départemental » proposant une conception nouvelle du Département, moteur d'une décentralisation dynamique au service de la République. Huit mois plus tard, la FedEpl présente son Livre blanc sur l'économie mixte locale qui dresse un état des lieux des Epl françaises et met sur la table des préconisations visant à renforcer la maîtrise politique, la transparence et l'agilité des 1 310 Sem, Spl et SemOp françaises.

En signant un protocole de coopération qui inscrit dans la durée les relations entre leurs associations, **Jean-Marie Sermier** et **Dominique Bussereau** insistent sur l'avenir de l'économie mixte départementale.

Les deux présidents rappellent la capacité d'adaptation remarquable des 300 Epl départementales françaises qui depuis les dernières lois de décentralisation ont su, en fonction des situations locales, faire évoluer leur actionnariat ou leur positionnement. Ils insistent sur l'opportunité de voir les Sem immobilières départementales se positionner dans le cadre de la recomposition en cours du paysage des acteurs du logement impulsée par la loi ELAN.



### Naissance de « HACT France », 1<sup>re</sup> société nationale créée sous la forme de société de coordination immobilière

Au terme de plusieurs mois d'intenses travaux préparatoires sous l'égide de la Fédération, la société « Habitat Aménagement et Coopération des Territoires » (HACT France) voit le jour sous la forme d'une société de coordination. Elle est constituée de 19 sociétés d'économie mixte (Sem) immobilières agréées, toutes adhérentes à la FedEpl.

Annoncée lors du Congrès national des Epl de Strasbourg en octobre dernier en présence du ministre de la Ville et du Logement, **Julien Denormandie**, cette société coopérative compte 22 060 logements, loge 53 000 locataires et intervient sur les domaines complémentaires en réponse aux besoins de développement des territoires : opérations Cœur de ville, aménagement, commerces et locaux tertiaires. Elle totalise un chiffre d'affaires global de 139 millions d'euros et emploie 442 ETP. Les associés entendent s'inscrire pleinement dans le nouveau cadre législatif introduit par la loi ELAN sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique en franchissant une nouvelle étape par la constitution d'une société de coordination en faveur du maintien et du développement d'une action publique de proximité. *« Celle-ci va les conduire à faire sensiblement évoluer leur modèle économique tout en confirmant leur plus-value consacrée pour la première fois dans la loi, à savoir l'exercice d'activités complémentaires leur permettant d'apporter aux territoires la réponse globale en matière d'habitat dont ils ont besoin »*, souligne **Frédérique Calandra**, présidente de la Commission logement de la FedEpl.

Les Epl membres de la nouvelle société sont implantées sur l'ensemble du territoire national et constituent le plus souvent les premiers opérateurs urbains de leurs collectivités d'implantation, couvrant à la fois des zones tendues et détendues.

Dotées d'une gouvernance publique qui associe des partenaires privés soucieux de l'intérêt général, les Sem immobilières garantissent la prise en compte très précieuse des enjeux des territoires. Elles demeurent des opérateurs de proximité agiles et dynamiques. Leur modèle entrepreneurial facilite la réalisation de montages complexes, la présence de capitaux privés permettant en outre de créer un effet levier pour le financement de leurs projets.

Les compétences et savoir-faire réunis au sein d'HACT France portent sur un ensemble d'activités complémentaires :

- La redynamisation des centre-ville et l'amélioration de l'habitat ancien dégradé (dont opérations Cœur de ville)
- Le logement social et très social
- Le renouvellement urbain
- Le locatif intermédiaire, l'accession à la propriété
- L'aménagement et la recherche foncière
- La promotion sociale et libre
- La gestion directe de résidences services (séniors, étudiants, logement d'urgence, jeunes actifs...)
- La construction et la gestion de locaux d'activités, d'équipements et de commerces, le stationnement.

La démarche vise à fournir aux sociétés associées et à leur territoire d'intervention l'apport en expertises d'un groupe fonctionnant en réseau et ouvert sur un champ large d'activités, la capacité à accéder à un niveau de partenariat de premier plan, ainsi que le maintien ou le développement de réponses globales au service des territoires.

HACT France permettra de renforcer l'efficacité des sociétés membres à travers un partage des expertises, adossé à une logique de connaissances communes, une mutualisation des compétences et des moyens pour innover. Un développement au service de la transition écologique, démographique et numérique.

Ces trois axes majeurs de développement seront mis au service de l'amélioration de la qualité de service rendu aux locataires.

Pour **Richard Lioger**, président du Comité stratégie de la FedEpl, « *HACT France rassemble ses membres autour d'un véritable projet d'entreprise en pleine adéquation avec les intentions du législateur, permettant à ses membres de conserver leur enracinement territorial et leur gouvernance par les élus qui sont leur raison d'être* ».

HACT France poursuit ainsi comme objectifs au bénéfice de ses associés :

- Le maintien d'un développement équilibré et cohérent des territoires
- Le développement de politiques de groupe (méthodes et outils) pour la mise en œuvre de politiques locales, comme notamment la mobilité et les parcours résidentiels, la vente de logements, la construction
- Une circulation des ressources financières par le recours possible aux facilités financières d'un groupe ELAN (avances et prêts)
- Une harmonisation des informations financières remontées à HACT France

- Une optimisation de la gestion des ressources en utilisant les complémentarités entre les Epl
- L'innovation au service de la qualité de service des locataires, notamment en développant, à la bonne échelle, le digital
- Le renforcement de la compétitivité des entreprises en étudiant le recours aux achats groupés
- L'accès à une expertise en ingénierie financière

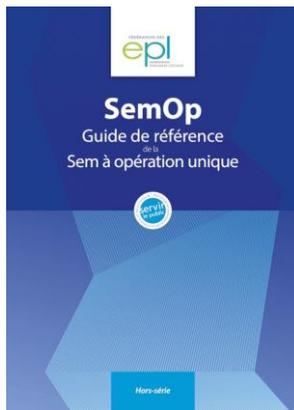
Le développement de financements de projets et des coopérations entre entreprises.

Aux côtés de ce projet depuis sa genèse, « *la Fédération des élus des Entreprises publiques locales entend continuer d'apporter à HACT France un appui tant dans son fonctionnement quotidien que dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa stratégie* » confirme le président de la FedEpl, **Jean-Marie Sermier**.

## Publications 2019

En 2019, la Fédération a fait évoluer son offre de publications. Les Editions de la Fédération sont désormais commercialisées, mais restent très majoritairement incluses dans la cotisation pour les adhérents. Les publics externes peuvent acquérir les publications via la boutique en ligne du site lesepl.fr dans trois gammes tarifaires, allant de 25 à 65 € pour des éditions numériques, et de 39 à 79 € pour les éditions imprimées.

### Hors Série



En dehors du **Livre Blanc**, offert, et diffusé largement après d'un large public, l'année 2019 a été marquée notamment par la parution de **SemOp**, guide de référence de la Sem à opération unique, premier ouvrage consacré à ce sujet. Par ailleurs, la Fédération poursuit la digitalisation de son offre, en proposant désormais la majorité de ses publications en **version pdf numérique uniquement**. Une tendance qui rencontre la demande du public.

### Collection Mode d'emploi

#### **Guide fiscal de l'aménagement, mis à jour en décembre 2019.**

Cet outil de 104 pages, réalisé avec le concours de nos partenaires Guillaume Marot de CJA, Xavier Couton de Fidal Avocats, et François Jacques de Sémaphores, vise à aider les acteurs de l'aménagement à orienter et sécuriser le volet fiscal de leurs projets.

#### **Guide des marchés publics.**

La bible de la commande publique pour les Epl (140 pages) a été mise à jour en octobre 2019.

### Collection Études et perspectives

#### **Note conjoncture, février 2019**

La note de 12 pages présente la perception des dirigeants d'Epl au regard de l'activité et de l'évolution de leurs structures. Cinq métiers sont analysés : l'aménagement, le logement, l'énergie, la mobilité et la gestion d'équipements touristiques.

#### **Le financement des Epl, mai 2019.**

Cette étude de 20 pages propose un regard sur les pratiques des Epl en matière de financement de projets.

#### **Livre blanc de l'économie mixte locale : agilité et transparence, octobre 2019**

### Collection Observatoire

#### **L'Observatoire des Epl immobilières, 64 pages,**

présente l'activité et les résultats financiers des Epl possédant un parc de logements locatifs en 2017.

#### **L'Eplscope 2019,**

cette publication annuelle de 16 pages est un des rendez-vous majeurs auprès de notre public au moment du Congrès. Elle donne des indications sur le nombre de Sem, Spl et SemOp, leurs zones et leurs domaines d'intervention et livre des clés de compréhension pour appréhender les évolutions connues par l'ensemble du mouvement.

#### **L'Eplscope Grand Est et l'Eplscope Océan Indien**

proposent chacun en 4 pages une déclinaison régionale de l'Eplscope national.

#### **L'Annuaire des EPL, octobre 2019.**

### Collection Stratégie

#### **Accélérer la transition énergétique du territoire avec les Epl, 50 pages,**

réalisé en partenariat avec la SCET – Groupe Caisse des Dépôts et l'entreprise Sergies, s'adresse aux élus souhaitant développer un projet d'énergie renouvelables.





# Le rôle politique

Permettre à toutes les Epl d'intervenir  
et de se développer dans les conditions  
les plus favorables.

# Conforter le positionnement de l'activité veille et prospective au service de l'ensemble du mouvement

## La Publication de l'Epscope et Epscope Grand Est en octobre 2019

■ L'Epscope 2019 met en exergue la capacité de résistance et l'attractivité de l'ensemble de la gamme Epl dans un contexte marqué par l'arrêt du conseil d'Etat du 14 novembre 2018 et l'approche d'un nouveau cycle électoral. Le mouvement a poursuivi sa croissance, même si elle a été ralentie. Les Sem, les Spl et les SemOp ont profité de la période pour consolider leur surface financière et notamment procéder à des augmentations de capital. **Au nombre de 1 310 au 1<sup>er</sup> juin 2019**, le nombre des Entreprises publiques locales a légèrement augmenté (+ 1 %). Une performance d'autant plus remarquable que la conjoncture n'y était pas favorable, liée à la situation d'attente induite par l'arrêt du Conseil d'État du 14 novembre 2018 jusqu'à la clarification opérée par la loi du 17 mai 2019 tendant à sécuriser l'actionnariat des Epl. Pour autant, le solde entre créations et disparitions d'Epl est positif et **147 projets sont recensés**, témoignant de l'adéquation toujours plus grande des différentes composantes de la gamme aux enjeux des collectivités territoriales.

■ L'Epscope Grand Est s'est attaché à mettre en évidence les spécificités des Epl de la région d'accueil du Congrès. On y compte les Sem les plus anciennes de France et de nombreuses structures ayant une activité ancienne dans l'environnement et les réseaux, contrairement à ce que l'on observe dans l'ensemble de la France. A noter une appropriation de l'outil Epl plus poussée à Strasbourg et dans les territoires environnants.

## Conduite d'enquêtes ponctuelles auprès des Epl, destinées en fonction de l'actualité à alimenter l'action politique et le service à l'adhérent, pour qu'ils collent au mieux au terrain, en permettant notamment de disposer d'éléments de type « étude d'impact »

■ Insertion d'indicateurs sur la gouvernance, la filialisation et la politique RSE dans le baromètre Epscope, en collaboration avec la Banque des territoires pour le dernier sujet. De nombreuses données ont déjà été intégrées dans le Livre blanc sur l'économie mixte locale.

## Réalisation d'études prospectives ayant vocation, en mobilisant partenaires et experts, soit à alimenter des réflexions anticipatrices concernant l'ensemble du mouvement, soit à identifier les opportunités de développement des Epl par rapport à d'autres modes de gestion ou dans un secteur d'activité donné.

■ L'étude sur le « Financement des Epl » est réalisée entre décembre 2018 et janvier 2019, sa publication numérique le 17 mai 2019. Cette troisième édition de l'étude Financement des Epl insiste sur la poursuite des efforts d'investissement des Entreprises publiques locales dans le sillage de ceux des collectivités territoriales. Cet engagement des Sem, des Spl et des SemOp dans le développement des territoires a été permis par les marges de manœuvre financières substantielles dont elles disposent.

■ La reprise des investissements des collectivités locales en 2017 et en 2018 s'est accompagnée d'une poursuite des efforts des Entreprises publiques locales (Epl) pour maintenir un service public de qualité. 89 % des Sem, des Spl et des SemOp ont réalisé au moins un investissement en 2017 et en 2018, témoignant de leur caractère incontournable et attestant de leur volonté de continuer à intervenir dans le développement des territoires.

■ En plus d'être dotées de capacités importantes d'autofinancement, elles se retrouvent aujourd'hui dans une relation plus équilibrée avec les différents acteurs bancaires et institutionnels, leur ouvrant un accès facilité à l'emprunt. En conséquence, les Epl bénéficient d'une grande liberté de choix et diversifient leurs sources. Le recours aux marchés bancaires concerne désormais un volume moins important que par le passé, tandis que les offres de la Banque des territoires séduisent de plus en plus, dans les secteurs du logement et de l'aménagement notamment.

### Mise à jour du Panorama des Epl en Europe, en appui du CEEP

■ Mobilisation à partir de février du réseau européen des Epl au sein du CEEP puis présentation des premiers résultats au Congrès de Strasbourg et dans le Livre blanc. On recense désormais 30 000 Epl en Europe contre 25 000 en 2013.

### Observatoire des Epl immobilières

■ Parution numérique de l'Observatoire des Epl immobilières le 26 juin 2019, disponible en version papier pour le Club des DAF du 3 juillet.

■ Avec un patrimoine de 577 637 logements accueillant 1,4 million de personnes, les Entreprises publiques locales sont parmi les principaux acteurs du logement, et en particulier du logement social.

■ En 2019, les 167 Epl qui interviennent dans ce secteur ont mis en chantier près de 18 858 logements et généré 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Les Epl confirment leur rôle d'acteur global du logement en contribuant à l'amélioration de la mixité urbaine et fonctionnelle des territoires.

### Rédaction de documents sur l'environnement économique des Epl

■ Publication le 1<sup>er</sup> mars 2019 de la note de conjoncture 2019.

La note de conjoncture publiée par la Fédération des Epl en février 2019 fait état d'un regain de confiance général au sein des acteurs de l'économie mixte locale. Rassurés par les capacités du mouvement à faire face dans un contexte marqué par une situation économique peu favorable et des modifications législatives alors vivement attendues sur l'actionnariat, les dirigeants de Sem, de Spl et de SemOp abordent l'année 2019 avec assurance.

Il apparaît qu'en 2018, la confiance dans l'aménagement, le développement économique, le tourisme, la culture et les loisirs progresse fortement et atteint son niveau le plus haut après un exercice 2017 mitigé. La capacité des Epl à faire face dans un contexte mouvant, année après année, apparaît rassurante.

A contrario, le secteur de l'habitat et de l'immobilier, ainsi que celui de la mobilité, font l'objet de situations très singulières. Confrontées à des contraintes de plus en plus fortes, les Epl d'habitat et d'immobilier se sont adaptées et ont résisté à la conjoncture. Leurs choix, orientés vers des opérations de concentration et des stratégies de diversification, se sont avérés payants, en leur permettant d'accroître leur activité. Dans cette perspective, le niveau d'assurance remonte après un fort reflux entre 2016 et 2017. Mais il n'atteint pas son niveau le plus haut. L'entrée en vigueur prochaine de la loi Élan introduit de nouvelles incertitudes ; elles pourraient se transformer en opportunités à condition de continuer à se réinventer.

## Poursuivre le développement conjoint et coordonné entre l'activité « veille et prospective » et l'activité « développement », avec pour objectif de positionner la FedEpl comme expert incontournable sur le mouvement des Epl

■ Réalisation des trois sessions de la saison 2 de Capteurs de territoire consacrée aux territoires en transition qui ont rassemblé 57 participants : 22 février - session 1 : « Ce modèle économique qui fait société : l'économie sociale et solidaire a-t-elle de l'avenir ? » ; 29 mars - session 2 : « Transition écologique, transition numérique : inventer le territoire qui pensera ces deux transitions ensemble » ; 9 octobre - session 3 « Naître, vivre et vieillir dans les territoires de demain ».

■ Adhésion d'Engie Réseaux au Club des actionnaires le 12 février, de la BRED le 9 avril et de Voies navigables de France (VNF) le 21 mai.

■ 2 réunions du Club des actionnaires sous la présidence de Jean-Marie SERMIER :

- 23 avril sur la sécurisation de l'actionnariat des Epl, la préparation du Livre blanc sur l'économie mixte locale, les perspectives de développement des Epl dans les domaines de l'ESS et de l'économie circulaire, ainsi que le déploiement des SemOp ;

- 26 novembre sur la participation des partenaires à la mise en œuvre des préconisations du **Livre blanc**, la présentation détaillée de l'EplScope 2019 et sur l'actualité européenne.

■ Rdv du Président SERMIER avec des partenaires :

- Nicolas GRAVIT, DG Eiffage Aménagement le 29 janvier ;

- Thierry MALLET, Président de Transdev le 5 mars ;

- Participation de Sophie ERRANTE et d'Eric LOMBARD, respectivement présidente de la commission de surveillance et directeur général de la CDC, à la Rencontre nationale le 20 juin ;

- Participation d'Olivier SICHEL, DG de la Banque des Territoires, au Congrès de Strasbourg le 9 octobre ;

- Rendez-vous avec Antoine FREROT, PDG de Veolia le 20 novembre ;

- Rendez-vous avec Valérie ALAIN, Directrice Institutions France et Territoires du Groupe Engie et Pierre HOURCADE, DG d'Engie Réseaux le 20 novembre.

# Conforter le positionnement de la FedEpl comme un interlocuteur incontournable du Gouvernement et des deux assemblées issues des élections de 2017

## Affirmer son rôle d'association d'élus incontournable

■ Le 20 juin, l'Assemblée générale extraordinaire ajuste le nom de la FedEpl qui devient « Fédération des élus des entreprises publiques locales », afin d'affirmer son identité et sa gouvernance politiques.

Rdv Thomas ROUGIER, Secrétaire général de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) le 24 mai.

Désignation de Caroline BARRIERE, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, comme représentante de la FedEpl au sein du Comité scientifique et technique de l'OFGL.

– Poursuivre la densification des relations de la FedEpl avec les autres associations d'élus en particulier par la signature de conventions de partenariat dans la continuité de celles signées en 2018 avec l'AMF et l'APVF.

■ Rendez-vous le 13 février avec Pierre MONZANI, directeur général de l'ADF.

■ Rendez-vous le 19 février avec Nicolas PORTIER, délégué général de l'AdCF

■ Rendez-vous le 25 février avec Jules NYSSSEN, directeur général de l'ARF

■ Rendez-vous le 18 mars avec André ROBERT, délégué général de l'APVF

■ Rendez-vous le 1<sup>er</sup> juillet avec Pierre BRETTEL, délégué général de l'ANEM

■ Intervention du Président SERMIER au sein du Think tank de Villes de France le 7 janvier 2019, participation aux 30 ans de l'ADCF le 19 juin et édito dans le guide « Intercommunalités et revitalisation commerciale » publiée par l'ADCF en octobre.

■ Coopération entre la FedEpl et les associations généralistes d'élus sur la PPL de sécurisation des Epl comme sur le rapport de la Cour des Comptes sur les Sem avec auditions et/ou contributions écrites sur ces sujets de l'AMF, l'APVF, l'AdCF, France Urbaine, Départements de France et Régions de France.

■ Participation de l'AMF, AdCF, France Urbaine, ADF et Régions de France à la Commission collectivités du 10 septembre consacrée au Livre blanc.

■ Signature de la préface du Livre blanc par les présidentes et présidents de toutes les principales associations d'élus, marquant ainsi leur soutien unanime à l'ensemble de ses préconisations à droit constant, comme législatives et réglementaires.

■ Signature le 17 décembre d'une convention de coopération FedEpl ADF entre Jean-Marie SERMIER et Dominique BUSSEAU, en présence de Jean-Léonce DUPONT.

– Poursuite des rendez-vous du président avec les principaux ministres référents de la FedEpl

■ Rendez-vous de Jean-Marie SERMIER et Richard LIOGER avec Julien DENORMANDIE, ministre de la Ville et du Logement, le 8 janvier.

■ D'une délégation de la FedEpl conduite par Jean-Marie SERMIER avec Hervé MARSEILLE, Richard LIOGER et Josy POUETO avec Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales le 11 avril.

■ De Jean-Marie SEMIER et Marc FESNEAU, ministre des Relations avec le Parlement, le 24 juillet.

■ Du député Bertrand BOUYX avec Gabriel ATTAL secrétaire d'Etat à l'Education nationale et à la Jeunesse le 17 octobre.

■ Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer, et Julien DENORMANDIE, ministre de la Ville et du Logement, présents au Congrès de Strasbourg.

■ Remise le 20 décembre à Vernon du Trophée national des Epl 2019 à la Spl du Plateau de l'espace en présence de Sébastien LECORNU.

- Animation et développement du réseau des interlocuteurs dans leurs cabinets.
- Rendez-vous du Président SERMIER avec Stanislas CAZELLE, conseiller Outre-mer du Président de la République le 7 mai.
- Du Président SERMIER avec Mélanie VILLIERS, conseillère Collectivités locales du Premier ministre le 22 avril.
- Du Président SERMIER et Richard LIOGER avec Martin GUESPEREAU, directeur adjoint du cabinet du ministre des Collectivités territoriales, Sébastien LECORNU, le 12 février.
- 15 autres rendez-vous avec les cabinets du Premier ministre des ministres de la Ville et du Logement, des Outre-mer, de la Cohésion des territoires, des Relations avec les collectivités territoriales, de la Culture, de l'Economie et des Finances, de la Jeunesse, de l'Europe et des Affaires étrangères.
- Rendez-vous avec Laure BEDIER, directrice des Affaires juridiques du ministère de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics le 14 octobre.
- De Sylvie ROUILLON-VALDIGUIÉ, vice-présidente de Toulouse Métropole en charge du Développement touristique, adjointe au maire de Toulouse avec Caroline LÉBOUCHER, directrice générale d'Atout France le 12 novembre.
- Rendez-vous avec Joachim BOKOBZA, conseiller tourisme au cabinet du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères le 4 décembre.
- Densifier le dialogue avec les responsables d'administrations centrales au sein des commissions.
- Une cinquantaine de rendez-vous avec :
  - les services des ministères de la Culture, de la Transition écologique et solidaire, des Affaires étrangères, les Outre-mer, de l'Economie et des Finances, du Logement, de la politique de la Ville, des Solidarités et de la Santé, des Armées.
  - l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le CGET (Commissariat général à l'Égalité des territoires), le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), la Conférence permanente des universités, la HATPV (Haute Autorité pour la transparence de la vie publique), l'Anah (Agence nationale de l'habitat), l'Anru, la CGLLS (Caisse de Garantie du Logement Locatif Social), l'Ancols (Agence nationale de contrôle du logement social), la Mission Cœur de ville, l'IEDOM (Institut d'émission des départements d'outre-mer).
  - audition de la FedEpl représentée par Michel LE FAOU sur le bilan de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) 2014-2018 par la Cour des Comptes le 24 septembre, et Rdv avec Nicolas GRIVEL, DG de l' Anru le 6 décembre.

### Suivi de la mise en place de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires

- Rendez-vous du Président SERMIER avec Serge MORVAN, commissaire général à l'égalité des territoires (Cget) le 26 juin, et participation du Président au lancement des comités thématiques du Cerema le 2 octobre.

### Animation et développement du réseau des parlementaires proches de la FedEpl, par des rendez-vous personnalisés réguliers et la diffusion ciblée d'informations

- 6 auditions ont eu lieu en 2019 :
  - Avec le député Guillaume VUILLETET sur la mission habitat indigne le 13 février ;
  - Avec le sénateur Loïc HERVE le 19 mars et le député Philippe LATOMBE le 24 avril, rapporteurs de la proposition de loi sécurisant l'actionnariat des Epl ;
  - Avec le sénateur Philippe DALLIER sur le financement du logement social le 16 mai, le député Jean-Luc LAGLEIZE sur la mission sur le coût du foncier le 23 mai et la députée Stéphanie DO sur le volet logement projet de loi de finances pour 2020 le 3 octobre.

## Promotion de la réponse Epl auprès des parlementaires la connaissant peu

- 34 rendez-vous de la FedEpl avec des parlementaires.

Rencontre de députés LR à l'initiative de Jean-Marie SERMIER le 5 février (14 participants).

Rencontre de députés LREM à l'initiative de Richard LIOGER, vice-président de la FedEpl, le 20 mars (6 participants).

Rendez-vous avec Olivier DULUCQ, conseiller des collectivités locales et de la ruralité et Serge BOSSINI, conseil développement durable au Cabinet du président de l'Assemblée nationale le 7 mai.

Allocution de Roland LESCURE, président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale à la Rencontre nationale le 20 juin.

Rendez-vous avec Philippe RAVALET, conseiller au Cabinet du président du Sénat le 12 novembre.

- Le réseau des présidents d'Epl a été mobilisé notamment à travers deux rencontres de sensibilisation de parlementaires :

- des Alpes-Maritimes à l'initiative de Pierre-Paul LEONELLI le 5 avril, en présence de deux parlementaires.

- de Maine et Loire à l'initiative de Daniel DIMICOLI, vice-président d'Angers Métropole, conseiller municipal d'Angers, le 18 octobre, en présence de deux parlementaires.

- 12 rendez-vous ont eu lieu avec des parlementaires (11 députés et 1 sénateur) dans le cadre des activités des Fédérations régionales. Au total, 16 parlementaires sensibilisés par les Fédérations régionales dont 9 pour la première fois.

## Positionner au mieux la réponse Epl dans les prochaines initiatives législatives et réglementaires avec comme priorité la simplification et l'égalité de traitement afin de libérer toutes les potentialités des Epl

- Réunions de la Commission mobilité dédiées au projet de loi LOM sous la présidence d'Yvon ROBERT, maire de Rouen, le 9 avril avec la participation de Guy Le BRAS, DG du Groupement des autorités responsables de transports (GART), avec 22 participants, puis le 12 novembre avec la participation d'Edouard LECOMTE, DG de la Fédération des métiers du stationnement (17 participants).

- Dans le cadre du projet de loi de finances, sur la partie Spl et mécénat, rendez-vous de Bertrand BOUYX, député du Calvados, avec Deborah MUNZER, conseillère du ministre de la Culture le 28 mai, avec Mathieu LEFEVRE, conseiller du ministre de l'Action et des Comptes publics le 2 juillet et avec Gabriel ATTAL secrétaire d'Etat à l'Education nationale et à la Jeunesse, en charge du dossier mécénat, le 17 octobre.

D'autres rendez-vous ont lieu avec Antoine EVENNOU, chef de cabinet du secrétaire d'Etat à l'Education nationale et à la Jeunesse le 4 novembre.

Des amendements identiques d'Hervé MARSEILLE, d'Antoine LEFEVRE, de Sylvie ROBERT et de Julien BARGETON sont adoptés par le Sénat le 6 décembre.

20 présidents d'Epl se mobilisent ainsi que de l'ADF et France urbaine auprès du Premier ministre. L'Assemblée nationale rétablit la version initiale le 17 décembre.

■ Gouvernance et mise en œuvre des grands projets d'aménagement (PPA et métropoles, contractualisation avec les collectivités locales, Ile de France).

Rendez-vous avec Jean-Baptiste REY, directeur général de M2CA DGA EPAMARNE le 18 avril, avec Aude DEBREIL, directrice générale de l'EPA SENART le 16 juillet et Thierry LAJOIE, président directeur général de Grand Paris Aménagement le 29 octobre.

■ Rénovation du patrimoine universitaire.

Rendez-vous avec Khaled BOUABDALLAH, vice-président de la conférence des présidents d'universités (CPU) le 15 mai, réunion de travail le 25 septembre avec la CPU et rencontre avec plusieurs présidents d'universités en présence de Richard LIOGER, vice-président de la FedEpl, Jean-Léonce DUPONT, président du Conseil départemental du Calvados, et Caroline BARRIERE, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, le 9 octobre au congrès de Strasbourg.

■ Mise en œuvre du Livre bleu pour l'Outre-mer.

5 rendez-vous avec le cabinet de la ministre des Outre-mer. Participation aux 4 ateliers de la Conférence logement du ministère des Outre-mer et à la conclusion le 10 juillet. Signature du PLOM le 2 décembre par Richard LIOGER, vice-président de la FedEpl, en présence d'Annick GIRARDIN et de Julien DENORMANDIE.

# Poursuivre la promotion des Sem immobilières dans la reconfiguration des acteurs du logement social

- Rendez-vous des présidents SERMIER et LIOGER avec Julien DENORMANDIE, ministre de la Ville et du Logement le 8 janvier.
- Avec Jérôme MASCLAUX, directeur adjoint du cabinet du ministre de la Ville et du Logement le 16 avril et le 2 octobre, puis avec Cédric LORET nouveau conseiller en charge du Logement le 20 novembre, et participation de Pierre QUERCY, chargé de mission auprès de Julien DENORMANDIE, à la commission Logement le 17 juin.
- Consultation systématique de la FedEpl sur l'ensemble des textes d'application de la loi Elan concernant les Sem immobilières (vente de parc, réorganisation du tissu des bailleurs, fonctionnement des sociétés de coordination, etc...).
- Rencontres régulières avec l'Ancols (Agence nationale de contrôle du logement social), la Cgls, la Dhup (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP), le ministère de l'économie et des finances, l'Anru, l'Anah.
- Rendez-vous du Président SERMIER avec André YCHE, président du directoire de CDC Habitat le 26 mars et le 2 octobre, participation d'André YCHE à la 14<sup>e</sup> conférence des Epl d'Outre-mer mi-juin, réunions régulières avec ses services.
- Participation de Marianne LAURENT, directrice des fonds d'épargne de la CDC, à la Commission logement le 17 juin, et au Congrès de Strasbourg.
- Rendez-vous avec Koumaran PAJANIRADJA, directeur général d'Action Logement immobilier le 23 mai, puis participation du Président SERMIER à la convention nationale d'Action logement le 26 novembre.
- Rendez-vous avec Olivier NOBLECOURT Délégué interministériel à la Prévention et à la Lutte contre la pauvreté le 5 septembre.
- Avec Marcel ROGEMONT, président de la Fédération des Oph (Office public de l'habitat) le 16 octobre.
- Avec Benoît QUIGNON, directeur général de SNCF Immobilier le 29 octobre.
- Avec Romain DUBOIS, directeur général d'ICF Habitat le 2 décembre.
- Avec Jean-Claude GALLETY, président de l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU) le 6 novembre.
- Audition de la FedEpl sur le financement du logement social par le sénateur Philippe DALLIER le 16 mai et par une mission interministérielle le 5 juin.
- Audition de la FedEpl sur le coût du foncier par le député Jean-Luc LAGLEIZE le 23 mai.
- Audition de la FedEpl par la députée Stéphanie DO sur le volet logement du Projet de loi de finances 2020 le 3 octobre.

## Conforter le rôle incontournable des Epl en matière de cœur de ville

- Rendez-vous du président SERMIER avec Pierre GOGUET président de CCI France le 15 janvier, avec Philippe ALPY, vice-président de l'association nationale des EPFL (Etablissements publics fonciers locaux) le 15 mai et signature d'une convention de partenariat le 9 octobre au Congrès de Strasbourg.
- Rendez-vous avec Koumaran PAJANIRADJA, directeur général d'Action Logement Immobilier le 23 mai.
- Participation du président SERMIER au Conseil national d'orientation du programme Action cœur de ville le 4 juin.
- Rencontre Epl collectivités sur « Centres villes et centres bourgs » le 25 mars à Lisieux (150 participants).
- 48 rendez-vous avec des élus ou dirigeants de collectivités locales retenues dans le programme Cœur de ville.

# Développer et densifier dialogue et actions communes avec les réseaux socio-économiques proches des Epl

## Poursuivre le rapprochement avec les associations et fédérations métier dans six domaines prioritaires : logement, aménagement (cœur de ville et patrimoine universitaire), économie circulaire, énergie, tourisme et mobilité

- Rendez-vous avec Florence TASTET, secrétaire générale d'Habitat Réuni le 17 mai, avec Didier POUSSOU, directeur général de la Fédération des ESH le 14 février, avec Eric JOURDE, délégué général de la FFB (Fédération française du bâtiment) le 25 octobre.
- Rendez-vous du président SERMIER avec Philippe ALPY, vice-président de l'association nationale des EPFL (Etablissements publics fonciers locaux) le 15 mai et signature d'une convention de partenariat le 9 octobre au Congrès de Strasbourg.
- Rendez-vous avec Michael RIESTER, DG de l'Association nationale des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des pays (ANPP) le 10 juillet et intervention du président SERMIER à la rencontre annuelle de l'ANPP le 7 octobre.
- Rendez-vous le 4 septembre avec Antoine ANGEARD, délégué général du CNER (Fédération des agences de développement économique), avec Jérôme SADDIER président et Cécile LECLAIR, directrice générale de l'AVISE (Portail du développement de l'économie sociale et solidaire) le 1<sup>er</sup> octobre, avec Guy Le BRAS, délégué général du GART le 14 mars et le 10 juillet, et intervention de Guy Le BRAS à la commission mobilité de la FedEpl le 9 avril.
- Rendez-vous avec Jean-Paul TRAN-THIET, secrétaire général d'Avenir Transport le 2 juillet,

avec Ariel TURPIN, directeur général d' Avicca (Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel) le 14 octobre, avec Christophe POISSONNIER, délégué général de l'association Ville et métiers d'arts le 21 juin.

- Intervention du président SERMIER au séminaire de la Fédération nationale des élus des collectivités à la culture (FNCC) le 16 juillet.
- Rendez-vous avec Pierre BRETTEL, délégué général de l'Anem (Association nationale des élus de montagnes) le 1<sup>er</sup> juillet, rendez-vous de Sylvie ROUILLON-VALDIGUIÉ, vice-présidente de Toulouse Métropole en charge du développement touristique, adjointe au maire de Toulouse avec Pierre-Emmanuel BOIS, directeur général d'Unimev (Union française des métiers de l'événement) le 13 novembre.
- Rendez-vous du président SERMIER avec Dominique Garcia, président, Daniel Guérin, directeur général et Eddie Ait, délégué aux relations institutionnelles et au mécénat de l'Inrap le 11 décembre.

## Mise en place d'actions ponctuelles ciblées densifiant les passerelles entre le monde des Epl et l'enseignement supérieur et de la formation afin de valoriser la filière économie mixte auprès des étudiants futurs cadres des collectivités locales et des Epl

- Poursuite du partenariat avec l'Université de Reims Champagne et Polytech Tours, dans le cadre de la poursuite des interventions régulières des établissements partenaires.

# Poser les fondations d'un dialogue sur les cinq prochaines années avec les nouvelles institutions européennes

Participation active de la FedEpl à la candidature puis à l'élection à la présidence du CEEP (Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics) de Rainer PLASSMANN.

## Parlement européen

- Déclinaison et promotion en France en avril 2019 du document réalisé par le CEEP.
- Le 13 mai, événement CEEP France sous la présidence de Pascal BOLO en présence de six candidats des principales listes aux élections européennes : RN, LREM, EELV, LR, LFI, PS (33 participants).

## Commission européenne

- RDV avec la DG Grow le 22 octobre consacré aux situations européenne et française en matière de commande publique.
- Faire évoluer la définition européenne de la PME et optimiser l'accès des Epl aux différents types de financements européens.
  - 20 février, rencontre avec Krista DE SPIEGELEER, unité PME de la Commission européenne puis définition d'un calendrier concerté d'action politique au sein du CEEP envers la nouvelle Commission européenne et le nouveau président pour le second semestre 2019.
  - Été et automne 2019 : préparation d'une note argumentaire motivant la demande de reconnaissance des Epl comme PME. La note, signée par les fédérations nationales du CEEP et des partenaires comme la Caisse des dépôts, a été remise à Birgit WEIDEL, cheffe d'unité PME de la Commission le 22 octobre 2019.
- Impliquer plus d'Epl en direct, en particulier dans les activités du CEEP (eau, énergie, déchets, transports).

9 avril : Intervention en Commissions mobilité et tourisme, culture, loisirs pour sensibiliser les Epl sur l'enjeu de faire évoluer la définition européenne de la PME par la collecte de témoignages d'Epl.

- Mobilisation des autres associations d'élus
  - 29 janvier, rendez-vous du président SERMIER avec Philippe LAURENT, président de l'AFCCRE.
  - 20 mars, participation à la Commission Services publics locaux de l'AFCCRE à Bruxelles.
  - 28 mars, rencontre avec Christophe CHAILLOU, directeur général de l'AFCCRE.
  - 16 avril, rencontre avec Jean PEYRONY, directeur général et Aurélien BISCAUT, secrétaire général, de la Mission opérationnelle transfrontalière.
  - 9 octobre, signature d'une Convention de partenariat entre l'AFCCRE (Association française du conseil des communes et régions d'Europe) et la FedEpl lors du Congrès des Epl à Strasbourg.
- Le Congrès national des Epl à Strasbourg constitue le point d'orgue de cette action européenne de la FedEpl
  - Thème du Congrès 2019 : « L'Europe, accélérateur de coopération des territoires ».
  - Organisation d'une séance sur les financements européens pour les Epl (107 participants). Organisation d'une séance sur les financements européens pour les Epl d'Outre-mer.
  - Intervenants ou exemples européens dans la majorité des séances.
  - Participation du président du CEEP, Rainer PLASSMANN, et de la secrétaire générale du CEEP, Valeria RONZITTI, aux deux plénières du Congrès. Présence de la Commission européenne et de la Banque européenne d'investissement aux séances du Congrès.

# Élaborer le Livre blanc de l'économie mixte locale à horizon 2020

## Associer le gouvernement, le parlement, les autres associations d'élus et l'ensemble des partenaires intéressés à cette initiative

- Sensibilisation systématique de tous les interlocuteurs de la FedEpl au gouvernement sur le Livre blanc par Jean-Marie SERMIER.
- Large prise en compte dans les préconisations des récents travaux de la Cour des Comptes, des missions interministérielles et de la DGCL (Direction générale des collectivités locales) sur les Epl.
- Cosignature de la préface et du Livre blanc sur l'économie mixte locale par les présidents des 7 principales associations d'élus. Echanges nombreux tout au long de la phase d'élaboration.

## Mettre en œuvre la feuille de route élaborée sous l'égide du Comité stratégie le 18 décembre 2018 sous la présidence de Richard LIOGER, et déclinée à différents passages de ce plan d'action

- Pilotage de la réalisation du Livre blanc par le Comité stratégie qui s'est réuni à cette fin sous la présidence de Richard LIOGER, vice-président de la FedEpl, le 21 mai. Plus de 2000 personnes ont apporté leur contribution au Livre blanc par leur participation à la consultation publique, à des entretiens dédiés et à la trentaine d'évènements organisés par la FedEpl et les Fédérations régionales où le Livre blanc figurait à l'ordre du jour, dont la Rencontre nationale du 20 juin, en présence de Sophie ERRANTE et Eric LOMBARD.
- Publication sous une version quasi définitive du Livre blanc sur l'économie mixte locale au Congrès de Strasbourg des 8, 9 et 10 octobre 2019 validée par le Conseil d'administration à l'issue d'un séminaire de travail le 10 septembre. Remise d'un exemplaire de cette version à Julien DENORMANDIE à l'occasion de la plénière de clôture.
- Diffusion du document finalisé à l'ensemble des acteurs de l'action publique locale du Livre blanc à la mi-décembre (2700 destinataires).

## Étudier les principaux enjeux d'actualité et prospectifs relatifs à la gouvernance des Epl

L'ensemble des sujets identifiés par le Comité stratégique de la Fédération des Epl a été traité de manière complète dans le cadre du Livre blanc sur l'économie mixte locale. Le Livre blanc comprend

un certain nombre de préconisations à droit constant que la FedEpl mettra en œuvre dès 2020, et des préconisations de nature législative et réglementaires remises au gouvernement.

## Optimiser le positionnement des différentes composantes de la gamme

Ces travaux sont engagés dans le cadre du Livre blanc sur l'économie mixte locale. L'articulation entre Sem, Spl, Semop, ainsi qu'avec les filiales, les groupes d'Epl et les quasi Epl est traitée dans le cadre de différentes études ainsi que lors des Epl réseau Sem le 4 juin et Spl le 9 juillet, la Commission logement le 17 avril, le club des actionnaires des 23 avril et 26 novembre, et la Rencontre nationale le 20 juin. Ils aboutissent dans le Livre blanc à un certain nombre de préconisations.

### Les évolutions législatives, réglementaires comme de pratiques envisageables pour ces différentes composantes

- Prise en compte des travaux réalisés sur ces sujets par la Cour des Comptes, les Inspections générales et la DGCL depuis 2017.
- Poursuite de janvier à mars de la concertation étroite entre la FedEpl et les magistrats de la Cour des Comptes chargés par la commission des finances de l'Assemblée nationale d'une enquête sur les Sem.
- 12 avril, la FedEpl adresse à la Cour ses remarques à l'égard de son rapport provisoire intitulé « Une réforme pour sortir de l'ambiguïté ».

- 17 avril, le président SERMIER est auditionné par la Cour des Comptes, ainsi que Jean-Léonce DUPONT, président du Conseil départemental du Calvados, vice-président de l'Association des départements de France).
- 29 mai, la commission des finances de l'Assemblée nationale prend connaissance du rapport définitif de la Cour des Comptes intitulé « Un outil des collectivités à sécuriser ». Cette version finale est nettement édulcorée au regard de sa version provisoire, suite aux remarques formulées par les associations d'élus (dont la FedEpl), la CDC et la SCET, et compte tenu de l'adoption définitive entretemps de la loi MARSEILLE.
- Dès le 29 mai, le président SERMIER salue dans un communiqué de presse le travail de la Cour dont les conclusions qui résultent de l'étroit dialogue établi avec la FedEpl, seront largement reprises dans le Livre blanc sur l'économie mixte locale.

## Sécuriser et clarifier au plan législatif les règles applicables à la composition du capital des Spl

- 8 janvier, rendez-vous des présidents SERMIER et LIOGER avec Julien DENORMANDIE, ministre de la Ville et du Logement, puis le 12 février avec Martin GUESPEREAU, directeur adjoint de cabinet de Sébastien LECORNU, ministre chargé des Collectivités territoriales.
- 11 avril, rendez-vous de Jean-Marie SERMIER, Hervé MARSEILLE, Richard LIOGER et Josy POUETO avec Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales.
- Interventions de tous les présidents des autres associations généralistes d'élus et de dizaines d'élus, présidents dirigeants d'Epl et partenaires auprès du gouvernement comme des parlementaires pour demander une sécurisation dans les meilleurs délais des règles d'actionariat des Epl suite à l'arrêt du Conseil d'Etat du 14 novembre 2018.
- 7 février, dépôt par les sénateurs Hervé MARSEILLE (UC), Antoine LEFEVRE (LR), Sylvie ROBERT (PS), Julien BARGETON (LREM), Eric GOLD (RDSE) et Alain FOUCHE (LI), d'une proposition de loi tendant à sécuriser l'actionariat des Epl.
- 19 mars, audition du président SERMIER par Loïc HERVE, rapporteur du texte au Sénat.
- 4 avril, adoption de la proposition de loi à l'unanimité du Sénat marquée par le rejet de 4 amendements du gouvernement tendant à sensiblement réduire la portée de cette initiative parlementaire.
- 23 avril, rendez-vous du président SERMIER avec Mélanie VILLIERS, conseillère Collectivités territoriales au cabinet du Premier ministre.
- 24 avril, audition de la FedEpl par Philippe LATOMBE, rapporteur du texte à l'Assemblée nationale.
- 9 mai, adoption conforme par l'Assemblée nationale, à la quasi-unanimité (sauf LFI), du texte précédemment adopté par le Sénat, avec le soutien de Jacqueline GOURAULT qui représente le gouvernement.
- 10 mai, le président SERMIER informe chaque président et directeur d'Epl adhérent comme non adhérent, de l'adoption du texte conforme aux attentes de la FedEpl moins de 6 mois après l'arrêt du Conseil d'Etat.
- 18 mai, la loi MARSEILLE est promulguée au Journal officiel et entre aussitôt en application.
- Courant juin, s'engage une concertation entre la FedEpl, les principaux protagonistes de l'adoption du texte au parlement et le gouvernement à propos de la circulaire d'interprétation de la loi. Celle-ci prend finalement le 14 octobre la forme d'une instruction ministérielle dont le contenu, qui prend en compte un certain nombre de suggestions de la FedEpl, est conforme aux intentions du législateur.

# Optimiser l'impact de la politique éditoriale de la FedEpl, aboutissement naturel de la veille stratégique et de l'action politique, par une coordination d'ensemble et une rationalisation

**En 2019 la politique éditoriale de la FedEpl, dans ses différentes composantes, a été centrée en priorité sur 5 sujets :**

- **La Semop**
  - 1 dossier Servir le public à l'occasion de la parution du guide SemOp en juin, 1 communiqué de presse sur la publication du guide le 18 juin et 3 autres articles en ligne.
- **Les Sem immobilières**
  - Parution de la nouvelle version de « Sem Immo vrai faux » en juin, communiqué de presse sur la création d'HACT France le 18 décembre et 22 autres articles.
- **Epl et Cœur de ville**
  - 1 dossier Servir le public comportant 4 articles assurant la promotion de l'Epl collectivités de Lisieux (25 mars) et 7 autres articles.
- **Epl et renouvellement des réseaux (eau, énergie, déchets)**
  - 1 dossier eau (Outre-mer) comportant 5 articles et 11 autres articles.
- **Epl et attractivité territoriale**
  - 1 dossier Servir le public comportant 6 articles en juillet assurant la promotion de l'Epl collectivités d'Arras (20 septembre).

**Editions réparties dans 4 collections, avec une majorité d'éditions exclusivement digitalisées**

- **Observatoire**
  - Eplscope 2019 publié en octobre 2018 (numérique et papier).
  - EplScope océan Indien publié en juin 2019 (numérique et papier).
  - Eplscope Grand Est publié en octobre 2019 (numérique et papier).
  - Annuaire 2019 paru en octobre 2019 et adressé aux présidents et directeurs adhérents et aux partenaires.
  - Observatoire des Epl immobilières (numérique 26 juin 2019, papier 3 juillet 2019), diffusé aux Sem Immo adhérentes, aux collectivités détenant une Sem immobilière et aux parlementaires.
- **Études et perspectives**
  - Le financement des Epl publié en mai (numérique).
  - Note de conjoncture Epl 2019 publiée en février (numérique).
- **Mode d'emploi**
  - Premier guide consacré aux SemOp réalisé par la FedEpl publié en juin (numérique et papier), diffusion de 2 500 exemplaires (intercommunalités, départements, régions et parlementaires).
  - Le guide fiscal de l'aménagement est sorti en version numérique en novembre. Il a été adressé en version papier aux aménageurs adhérents le 3 décembre.
  - Le guide des marchés publics 2019 est paru début octobre. Il est uniquement en pdf et fait régulièrement l'objet de mises à jour.
- **Stratégie**
  - Accélérer la transition énergétique des territoires avec les Epl, guide numérique réalisé en partenariat avec la SCET, est paru en juillet.

#### ■ Autres publications

- Rapport d'activités de la FedEpl 2018 édité en mai (papier) diffusé à tous les adhérents puis présenté par le président SERMIER en assemblée générale le 20 juin.
- La plaquette d'accueil des présidents d'Epl a été finalisée le 23 décembre.
- La plaquette présentant l'offre collectivités locales a été finalisée le 20 décembre.
- Sem immobilières, vrai ou faux (actualisation post loi Elan) paru en mars 2019 diffusé à tous les parlementaires, présidents et directeurs des Sem immobilières et aux collectivités locales ayant une Sem immobilière.
- Tarification des éditions et vente en ligne : toutes les éditions ont désormais un prix et un ISBN ; ouverture de la boutique en ligne le 15 juin.

- Conforter la cohérence de la communication digitale en direction du grand public (comme des adhérents) avec la politique éditoriale d'ensemble de la FedEpl.

- La fusion du portail adhérent eplenligne.fr et du site public lesepl.fr a été finalisée le 3 décembre 2018. Tous les publics ont désormais accès à un même site mais les adhérents et les partenaires ont accès à un plus haut niveau d'information : toute l'actu, tous les agendas, les FAQ juridiques, l'annuaire in-extenso, les coordonnées directes de nos équipes.

- 40 newsletters réservées aux adhérents dont une spéciale Conférence Outre-mer et une spéciale Congrès de Strasbourg newsletters Flash Actu destinées au grand public.

- 15 vidéos liées aux journées Elan, SemOp, à l'Epl collectivités de Lisieux, au Congrès, à la création d'HACT France et à la remise des Trophées des Epl au Campus de l'espace ont été mises en ligne.

#### Journées d'information

- Epl expertise
  - Loi de finances 2019, 14 février en partenariat avec le Cabinet Mazars (23 participants).





# L'action territoriale

Accompagnement et mobilisation des présidents d'Epl, promotion de la réponse Epl auprès des collectivités locales allant jusqu'à les assister dans leurs projets de création.

L'action territoriale de la FedEpl, à savoir la promotion et l'accompagnement de la gamme Epl auprès des décideurs politiques locaux, s'organise autour de deux actions complémentaires :

- Le dialogue avec les présidents et administrateurs élus des Epl qui doit permettre d'optimiser le portage politique des Sem, Spl et SemOp et de conforter leur participation aux activités de la fédération.
- Le dialogue avec les collectivités locales, élus et dirigeants, qui doit permettre de renforcer leur connaissance des différents outils de la gamme Epl, d'être aux côtés des collectivités pour davantage structurer le pilotage de leurs opérateurs et d'accompagner les élus dans leurs réflexions, en matière de reconfiguration comme de création d'Epl.

Cette mission est pilotée par le Pôle collectivités locales de la FedEpl, qui s'appuie sur les 13 Fédérations régionales d'Epl métropolitaines et ultramarines, bras armés du mouvement au plus près des territoires et présidées par des élus locaux présidents d'Epl.

# 1 - Le redéploiement du réseau des présidents d'Epl

En 2019 deux priorités ont été engagées :

■ Le positionnement des présidents d'Epl au cœur des manifestations de la FedEpl :

– Séminaire des présidents de SemOp le 28 février : premier séminaire dédié aux élus présidents et administrateurs d'Epl et aux représentants des collectivités territoriales engagées dans la mise en place d'une SemOp. Il a rassemblé une dizaine de participants.

– Commission collectivités

Lancée en 2019, cette nouvelle commission dédiée aux élus présidents et administrateurs d'Epl, en présence de représentants des autres associations d'élus et des collectivités territoriales, actionnaires d'un nombre significatif d'Epl, a tenu 2 réunions qui ont rassemblé 50 participants :

– 9 avril : 1<sup>re</sup> réunion sur le pilotage des opérateurs Epl par les collectivités locales sous la présidence de Franck MASSELUS, vice-président de Chartres Métropole, et avec le témoignage de Caroline BARRIERE, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et Jean-Bernard BROS, adjoint à la maire de Paris chargé de toutes les questions relatives aux Sociétés d'économie mixte et aux Sociétés publiques locales.

– 10 septembre : 2<sup>e</sup> réunion sur les projets de préconisations du Livre blanc en matière de pilotage, de contrôle et de transparence des Epl sous la présidence de Caroline BARRIERE à Paris.

■ La professionnalisation de l'accueil des présidents d'Epl :

– 127 rendez-vous avec des présidents et administrateurs élus d'Epl, notamment à l'occasion de 9 tournées territoriales :

– Janvier-février : Limousin

– Février-mars : Haut-Rhin

– Mars : Landes

– Mars : Côte d'Opale

– Mai : Haute-Garonne

– Mai : Haute-Marne/Meuse

– Juillet-septembre : Nantes

– Octobre : Pau

– Novembre : Angoulême et Charente

– 7 présidents d'Epl « primo-participants au congrès national » ont fait l'objet d'un accueil spécifique et d'un entretien avec le président de leur Fédération régionale.

– Personnalisation des lettres de bienvenue systématiquement envoyées aux nouveaux présidents.

– Réalisation d'un support d'accueil pour les nouveaux présidents. Il s'agit d'un document dans lequel les nouveaux présidents découvrent « les clés d'une présidence d'Epl réussie » ainsi que la liste des formations dédiées, un centre d'expertise sur la gouvernance d'Epl et les nombreuses possibilités d'échanges avec les élus présidents.

## 2 - La promotion des Epl auprès des parlementaires

Nouvelle mission lancée en 2018 et pilotée par les présidents des Fédérations régionales. Ont été organisés en 2019 :

- 12 rendez-vous avec des parlementaires (11 députés et 1 sénateur) dans le cadre des activités des Fédérations régionales.
- 2 réunions d'information organisées par les Fédérations régionales qui ont rassemblé 4 parlementaires :
  - 5 avril : Parlementaires des Alpes-Maritimes, Fédération régionale de la Région Sud à Nice.
  - 18 octobre : Parlementaires de Maine-et-Loire, Fédération régionale de Bretagne-Pays de Loire à Angers.

Au total, 16 parlementaires sensibilisés par les Fédérations régionales dont 9 pour la première fois.

Une soixantaine d'élus présidents d'Epl ont été mobilisés depuis 2018 comme relais auprès de parlementaires. Au cœur des échanges, la loi Marseille sur l'actionnariat des entreprises publiques locales, la loi Elan et sa mise en œuvre ainsi que les opportunités offertes aux Epl par le dispositif Action cœur de ville.

### 3 - Le dialogue avec les collectivités locales

La promotion des Epl s'est notamment organisée autour de rendez-vous avec 89 collectivités :

- 38 rendez-vous avec des élus de collectivités.
- 24 rendez-vous avec des dirigeants de collectivités.
- 27 rendez-vous avec des cadres territoriaux.

dont

- 48 rendez-vous avec des collectivités locales retenues dans le plan Action cœur de ville et sur le sujet de la reconstitution des bailleurs.
- 26 rendez-vous avec des collectivités ayant un projet de création d'Epl.
  - Les rencontres « Epl Collectivités » ont rassemblé 300 participants :
    - . 25 avril : « Centres-villes & Centres-bourgs : comment reconquérir ces lieux de vie ? » à Lisieux, en présence de Jean-Marie SERMIER et Sonia de LA PROVOTE, sénatrice du Calvados.
    - . 20 septembre : « Les leviers d'une politique d'attractivité territoriale » à Arras, en présence d'Antoine LEFEVRE, sénateur de l'Aisne, Sylvie ROBERT, sénatrice d'Ille-et-Vilaine et Sylvie ROUILLON-VALDIGUIE, vice-présidente de la Métropole de Toulouse et de l'Agence d'attractivité de Toulouse.
    - . 5 novembre : « la SemOp, 5 ans après » à Paris, présidée par Benoit MERCUZOT, adjoint et vice-président aux finances de la ville d'Amiens et d'Amiens Métropole.

À noter, la présence de 46 élus et représentants de collectivités locales au Congrès national de Strasbourg.

- 10 interventions devant des collectivités locales
  - 13 février : Présentation des Spl et des SemOp devant le conseil municipal de Rabastens du Bigorre.
  - 15 février : Intervention au colloque sur les Spl et les centres aquatiques organisé par la commune de Saint-Amand-les-Eaux.
  - 4 mars : Présentation de la SemOp devant les services en charge de l'eau et l'assainissement de la Métropole Marseille-Aix-Provence à Istres.

- 16 avril : Présentation de la SemOp et de la Spl devant les élus et les directeurs services de Dinan Agglomération à Dinan.
- 24 mai : Intervention à la table ronde « les perspectives offertes par l'économie mixte : présentation d'expériences réussies d'Epl » au Salon « Made in Hainaut » à Wallers-Arenberg.
- 6 juin : Présentation de la gamme Epl devant les élus et les services de la Communauté de communes du Sisteronais-Buëch à Sisteron.
- 25 juin : Présentation de la gamme Epl lors du séminaire « Action cœur de ville » à Louviers.
- 18 septembre : Intervention sur la Spl devant les élus et les services de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre à Cany-Barville.
- 9 juillet : Présentation de la SemOp devant les collectivités territoriales du Val d'Oise à une rencontre organisée par la Banque des territoires d'Ile-de-France à l'Université de Cergy-Pontoise.
- 13 novembre : Présentation des modes de gestion Epl pour la restauration collective devant les élus de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer.
- 10 décembre : Présentation des Epl de portage immobilier lors du séminaire « action cœur de ville » à Argentan.

- La FedEpl a également affirmé son positionnement de centre de ressources des collectivités locales.
  - 28 nouvelles collectivités locales ont adhéré à la Fédération des Epl, en plus des 5 collectivités ayant renouvelé leur adhésion et des 10 collectivités ayant rejoint la FedEpl fin 2018. Au total, 43 collectivités adhérentes à la FedEpl en 2019.
  - 28 rendez-vous d'expertise organisés sur le territoire avec les collectivités locales adhérentes.
  - Sur le volet « Appui aux projets » 140 projets identifiés et 103 évaluations de projets réalisées.
  - Publication du nouveau support de l'offre de la FedEpl en direction des collectivités.

## 4 - La densification des relations avec les associations d'élus nationales

- Soutien et relai par les associations de collectivités locales des positions de la FedEpl en 2019 sur la sécurisation de l'actionnariat, la mise en œuvre de la loi ELAN et le Livre blanc de l'économie mixte et l'enquête de la Cour des Comptes.
- Signature le 17 décembre d'une convention de coopération FedEpl ADF entre Jean-Marie SERMIER et Dominique BUSSEREAU, en présence de Jean-Léonce DUPONT.
- Signature d'une convention avec l'Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) lors du Congrès des Epl, le mercredi 9 octobre.
- 5 rendez-vous avec les dirigeants des associations de collectivités :
  - Rendez-vous le 13 février avec Pierre MONZANI, directeur général de l'ADF.
  - Rendez-vous le 19 février avec Nicolas PORTIER, délégué général de l'AdCF.
  - Rendez-vous le 25 février avec Jules NYSSSEN, directeur général de l'ARF.
  - Rendez-vous le 18 mars avec André ROBERT, délégué général de l'APVF.
  - Rendez-vous le 1<sup>er</sup> juillet avec Pierre BRETTEL, délégué général de l'Anem.
- 3 interventions :
  - 7 janvier : Intervention du Président SERMIER au sein du Think tank de Villes de France, participation aux 30 ans de l'ADCF le 19 juin et édito dans le guide « Intercommunalités et revitalisation commerciale » publiée par l'ADCF en octobre.
  - 10 septembre : Participation de l'AMF, AdCF, France Urbaine, ADF et Régions de France à la Commission Collectivités consacrée au Livre blanc.
  - 26 septembre : Présentation de la gamme Epl aux membres de l'Association des directeurs généraux de services des communautés d'Ile-de-France.

## 5 - Le positionnement des Epl au cœur d'un réseau politique et institutionnel de proximité

- 21 rendez-vous avec des partenaires et acteurs économiques et sociaux, notamment la représentation en région des membres du Club des actionnaires de la FedEpl.
- 10 réunions statutaires avec un point d'actualité sur l'action politique de la Fedepl, auxquelles sont couplées des réunions d'information sur des problématiques transversales aux Epl (juridique, économique...):
  - 15 mai : Fédération des Epl d'Occitanie à Aussonne.
  - 21 juin : Fédération des Epl de Bretagne - Pays de la Loire à Angers.
  - 27 juin : Fédération des Epl de Centre - Val de Loire à Chartres.
  - 4 juillet : Fédération des Epl de Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux.
  - 9 septembre : Fédération des Epl de Normandie à Gruchet-le-Valasse.
  - 11 septembre : Fédération des Epl du Grand-Est à Strasbourg.
  - 13 septembre : Fédération des Epl de la Région Sud à Marseille.
  - 25 septembre : Fédération des Epl de Bourgogne-Franche-Comté à Dijon.
  - 26 septembre : Fédération des Epl d'Ile-de-France à Paris.
  - 13 novembre : Fédération des Epl d'Auvergne-Rhône-Alpes à Roanne.





# L'accompagnement des adhérents

L'accompagnement des adhérents est désormais centré  
sur la performance et l'évolution.

## Nouveaux adhérents, la Fédération vous accueille

- Du 2 au 4 décembre 2019, 5<sup>e</sup> édition du Cycle de management « Cercle des nouveaux dirigeants » dans le cadre de l'offre HEC-Epl Management, l'Ecole des dirigeants d'Epl, en novembre (20 participants).
- 4<sup>e</sup> séminaire annuel « les premiers pas d'une Epl », le 14 mars (25 participants).
- Réalisation et diffusion d'un pack « Nouvel adhérent » aux Epl concernées. Des clés USB préchargées avec les principales éditions de la Fédération accompagnent depuis fin novembre systématiquement les courriers d'accueil de tout nouvel adhérent.
- Accompagnement personnalisé : 11 Epl nouvellement adhérentes visitées en 2019, 343 SVP juridiques dédiés aux nouvelles Epl ;
  - 104 Epl créées en 2016-2017-2018 sur 171 ont adhéré en 2019, soit 61 % d'entre elles.

## Appropriation de la gamme Epl

- Le 10<sup>e</sup> séminaire annuel sur les Spl a lieu le 9 Juillet (32 participants) en présence du président SERMIER. Thèmes abordés : le Livre blanc, l'enquête de la Cour des Comptes, la loi Marseille, et un état des lieux des différents types de contrats entre une Spl et ses actionnaires.
- Le 2<sup>e</sup> séminaire Sem a lieu le 4 juin (52 participants) sur le thème « les leviers pour développer son chiffre d'affaires en Sem (plan stratégique, filiales, financement) » et sur le Livre blanc.
- Le 1<sup>er</sup> séminaire annuel des présidents de SemOp a lieu le 28 février (9 participants) portant sur l'enjeu de la maîtrise des SemOp par les élus.

## Renouvellement ou obtention de nouvelles DSP

- Cette offre dédiée à accompagner les Epl à un moment clé pour leur avenir se décline dans le cycle annuel composé dans une logique « promo », d'un séminaire annuel d'actualité et de 3 thématiques (fondamentaux de la DSP, business plan et transfert de personnel, valorisation de sa réponse à l'appel d'offres). En voici la déclinaison en 2019 :
  - 7 février, séminaire de lancement du cycle annuel DSP.
  - 26 mars, les fondamentaux du contrat de DSP.
  - 21 mai, Ressources Humaines et Business Plan.
  - 25 juin, Communication et Marketing.Ces différents séminaires ont rassemblé au total 118 participants.

# Animation professionnelle, cap maintenu sur les thématiques transversales et inter-métiers

## Sur les enjeux communs à toutes les Epl, en matière de gouvernance et management,

les différents produits mis en place le plus souvent avec HEC (Epl management, Corpo, Cercle des nouveaux dirigeants), le bilan est le suivant :

- Du 16 au 19 avril, cycle Corpo HEC-Epl Management dont la thématique est la suivante : « Agir dans un monde économiquement et politiquement incertain - Quels impacts pour les dirigeants d'Epl ? » (26 participants).
- 18 avril, remise des diplômes à la promotion Epl management par Sylvain WASERMAN, vice-président de l'Assemblée nationale.
- Du 15 au 18 octobre, accueil de la nouvelle promotion 2019-2020 « Thomas Pesquet » (28 participants).
- Mise en place, en complémentarité d'HEC, en fonction des sujets émergents, d'au moins deux Epl réseau, afin de développer « l'entre soi » entre dirigeants d'Epl : atelier au Congrès de Strasbourg le 10 octobre sur l'expérience positive de l'échec (170 participants).
- Voyage d'études du 26 au 29 juin à Sofia et Plovdiv (Bulgarie), en partenariat avec la SCET (27 participants).

**Sur le thème du financement** décliné au sein des différentes commissions et du club des DAF : le 12 juin lors de la Conférence des Epl Outre-mer sur le thème « Agir pour la qualité des services publics » ; le 3 juillet sur les prêts à taux fixes et l'optimisation du pilotage financier des projets ; le 10 octobre au Congrès de Strasbourg sur le financement du développement des activités des Epl.

## Accompagnement des Epl dans leurs reconfigurations

**Suivi juridique individualisé et 2 réunions du Club des juristes**, en particulier sur la poursuite de la mise en œuvre des réformes territoriales.

21 mars, Club des juristes sur la commande publique, l'arrêté des comptes et le *in house*.

26 septembre, Club des juristes sur la nouvelle édition guide des marchés publics, les impacts de la loi

PACTE pour les Epl et la communication en période électorale.

10 octobre, Club des juristes au Congrès de Strasbourg le 10 octobre sur la maîtrise des risques à la transparence des Epl. Ces trois Clubs ont réuni 188 participants.

## Mise en œuvre de la loi Elan : appui à la mise en place de la SAC nationale, accompagnement des SAC locales et de chaque Sem immobilière

Pour parvenir à la naissance de la société HACT France, plusieurs étapes ont été franchies. Des groupes de travail ont été réunis sur la constitution de cette SAC nationale à travers le pays : 2 avril (17 participants), 16 avril (7 participants), 24 avril (17 participants), 16 mai (28 participants), 27 juin (7 participants), 10 juillet (20 participants), 27 septembre à CDC Habitat (37 participants), 16 octobre (32 participants), 13 novembre en présence du président SERMIER (20 participants), 27 novembre (30 participants).

Dans la même optique, une réunion sur le financement de la SAC nationale avec des partenaires conseils et membres du Club des actionnaires a été organisée le 27 juin (10 participants).

La société HACT France, créée par 19 Sem immobilières adhérentes à la FedEpl, représentant 22 060 logements, 139 millions d'euros de chiffre d'affaires et 442 salariés, voit finalement le jour le 18 décembre dernier : ce jour-là ont lieu l'assemblée générale constitutive, le premier conseil d'administration, et la signature des statuts le 18 décembre (26 participants).

Hervé GHIO, directeur général de la Société de construction et de gestion immobilière du département de l'Ardèche (Sacoga), de la Société de construction et de gestion immobilière de la ville d'Aix-en-Provence (Sacogiva) en juin 2010, président de l'ADEPL en mai 2019, est élu président.

Aujourd'hui, la FedEpl se mobilise pour mener à bien un accompagnement personnalisé de chaque Sem immobilière dans ses projets de rapprochement (rendez-vous individuels, tableau de suivi, sensibilisation des pouvoirs publics).

**Promotion des Epl exemplaires** par le palmarès des Trophées des Epl 2019 et la promotion des lauréats du label CEEP CSR attribué en décembre 2018 destiné à promouvoir les PME innovantes en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Le 9 octobre, remise des Trophées 2019 des Epl au Congrès de Strasbourg par Evelyne DUHAMEL, Présidente de la section aménagement durable des territoires au Cese (Conseil économique social et environnemental) et présidente du Jury.

Deux remises de prix locales en présence du président SERMIER : le 29 novembre dans le Jura pour la Sem ENR Citoyenne ; le 20 décembre, à Vernon, en Normandie, à la SPL Campus de l'Espace, en présence de Sébastien Lecomu, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé des Collectivités territoriales.

### Préparation de la séquence électorale de 2020

Deux réunions se sont tenues avec la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) en vue de finaliser sa plaquette sur les déclarations de patrimoine et d'intérêts des présidents et dirigeants d'Epl, notamment au Congrès de Strasbourg le 9 octobre sur le thème « Comment gérer l'avant et l'après élection » avec la participation du président SERMIER et de Sébastien ELIE, chef du pôle juridique de la HATVP (80 participants).

Une formation intitulée « Comment se préparer aux élections » a rassemblé 229 participants aux quatre coins du pays :

- A Bordeaux le 4 juillet.
- A Toulouse le 5 juillet.
- A Paris le 12 septembre.
- A Marseille le 13 septembre.
- A Lille le 1<sup>er</sup> octobre.
- A Paris le 7 octobre pour les Outre-mer présents au congrès.
- A Nantes le 18 octobre.
- A Lyon le 23 octobre.
- A Saint-Denis de la Réunion le 25 octobre.
- A Saint-Paul le 31 octobre.
- A Paris le 20 novembre en visioconférence pour Epl de montagne.
- A Rouen le 21 novembre.
- A Dole le 26 novembre.
- A Strasbourg le 6 décembre.
- A Paris le 13 décembre pour toutes les régions.

### Inter-métiers : activités communes à un nombre croissant d'Epl au-delà de leurs métiers traditionnels

**L'accompagnement des adhérents**, qu'il prenne la forme d'évènements ou d'écrits a privilégié 5 thèmes fédérateurs déjà identifiés en 2018, et qui permettent à des Epl de différents horizons de s'enrichir mutuellement en échangeant sur leurs expériences et expertises respectives.

#### Services urbains, services à la personne

- Visite le 12 juin lors de la Conférence des Epl Outre-mer.
- Commission mobilité sous la présidence d'Yvon ROBERT, maire de Rouen, le 9 avril (22 participants) et le 12 novembre (17 participants).
- Atelier au Congrès de Strasbourg le 9 octobre sur le positionnement des Epl pour la mobilité de demain avec la participation de Caroline BARRIERE, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg (60 participants).

#### Transition énergétique et écologique, économie circulaire, sous l'égide du club gestion des déchets

- Commission transition énergétique le 12 février (34 participants) et le 6 novembre chez Mazars (48 participants) sous la présidence d'Alain LEBOEUF.
- Atelier le 12 juin lors de la Conférence des Epl Outre-mer.
- Visite le 14 juin lors de la Conférence des Epl Outre-mer.
- Atelier au Congrès de Strasbourg le 10 octobre sur les Epl au service de la transition écologique (120 participants).

#### Numérique et ville intelligente

- Séance plénière le 11 juin lors de la Conférence des Epl Outre-mer.

#### Revitalisation économique et urbaine

- Commission aménagement le 7 février (33 participants) et le 11 juillet (16 participants).
- Visite le 14 juin lors de la Conférence des Epl Outre-mer.
- Atelier au Congrès de Strasbourg le 9 octobre sur les solutions de la revitalisation des centres villes et des centres bourgs (85 participants).

### **Attractivité territoriale, avec la montée en puissance du club créé en 2018**

- Atelier au Congrès à Strasbourg le 9 octobre du club Attractivité et Promotion territoriale sur les outils numériques : « Sont-ils vraiment indispensables à l'attractivité des territoires ? » avec la participation de Sylvie ROUILLON-VALDIGUIÉ, vice-présidente de Toulouse Métropole – Développement touristique, vice-présidente de l'Agence d'attractivité de Toulouse et Stéphane KEÏTA, Pdg de la SCET (75 participants).
- Commission tourisme, culture et loisirs sous la présidence de Sylvie ROUILLON-VALDIGUIÉ le 9 avril (14 participants) et le 28 novembre (15 participants).

**Un programme spécifique d'animation** a été mis en œuvre tout au long de l'année sur le thème « **Les Epl et Cœur de ville** », dans l'objectif d'accompagner et de contribuer au meilleur positionnement des Epl vis-à-vis des 222 villes sélectionnées dans le programme du gouvernement et l'appropriation des méthodologies opérationnelles.

- Rendez-vous tout au long de l'année avec le programme national Cœur de ville, Action logement, CCI France, Centre-Ville en mouvement, Association nationale des Epl.
- Epl réseau Cœur de ville le 23 janvier.
- Commission aménagement le 7 février (33 participants).
- Rencontre Epl collectivités « Centres villes et contre bourgs : comment reconquérir ces lieux de vie ? » le 25 avril à Lisieux (150 participants).
- Atelier au Congrès le 9 octobre au format Lab avec 5 retours d'expériences (85 participants) et présentation sur l'espace régional de l'expérience de Cività (20 participants).
- 48 rendez-vous avec des élus ou dirigeants de collectivités locales retenues dans le programme Cœur de ville.

Toutes ces réunions ont rassemblé près de 350 personnes.

Des **Epl Réseau** ponctuels ont les Epl sur les thématiques prioritaires en fonction de l'actualité.

- Conventions d'utilité sociale : la CSU post Loi Elan le 16 janvier (28 participants).
- Les agences de développement économique en Epl : les financements des agences de développement économique en Epl le 24 septembre (10 participants).

### **Travaux centrés sur l'action politique des 7 commissions permanentes**

- Logement : Commission logement sous la présidence de Frédérique CALANDRA, maire du 20<sup>e</sup> arr. de Paris, le 17 juin (42 participants).
- Aménagement et renouvellement urbain : Commission aménagement sous la présidence de Patrick JARRY, maire de Nanterre, le 7 février (33 participants) dans les locaux de la Semaest, le 11 juillet (16 participants) et le 3 décembre (43 participants).
- Tourisme, culture, loisirs : Commission tourisme, culture et loisirs sous la présidence de Sylvie ROUILLON VALDIGUIE, vice-présidente de la métropole de Toulouse, le 9 avril (14 participants) et le 28 novembre (15 participants).
- Déplacements et mobilité : Commission mobilité sous la présidence d'Yvon ROBERT, maire de Rouen, le 9 avril (22 participants) et le 12 novembre (17 participants).
- Transition Energétique : Commission Transition énergétique sous la présidence d'Alain LEBOEUF, vice-président du Conseil départemental de Vendée, le 12 février (34 participants) et le 6 novembre (48 participants).
- Europe : Commission Europe sous la présidence de Jean-Léonce DUPONT, président du Conseil départemental du Calvados, le 28 juin (27 participants).

Au moins 1 000 participants ont été accueillis lors de ses séances de commission.

## **Fidélisation et connaissance des adhérents**

178 rendez-vous avec les directeurs d'Epl ont eu lieu en 2019.

# Annexes

# Les adhésions

**03**

VICHY DESTINATIONS  
Vichy

**04**

SPL SISTERONNAIS BUECH  
Sisteron

**06**

PORTS DE MENTON  
Menton

EAUX DE MOUANS  
Mouans Sartoux

**11**

POMPES FUNEBRES  
INTERCOMMUNALES  
DU LAURAGAIS  
Castelnaudary

**12**

SPL GRAND  
VILLEFRANCHOIS  
TOURISME  
Villefranche-de-  
Rouergue

**13**

SPL GRAND MARCHE  
DE PROVENCE  
Chateaurenard

**18**

LES MILLES LIEUX DU BERRY  
Bourges

**20**

SPL M3E  
Ajaccio

**22**

EAUX DE DINAN - EAU  
POTABLE  
Dinan

SPL LANNION TREGOR  
AMENAGEMENT  
Lannion

**29**

SEML ENERGIES  
EN FINISTERE  
Quimper

**35**

ENERG'IV  
Thorigné-Fouillard

**38**

SEM CHAMROUSSE  
AMENAGEMENT  
Chamrousse

ENERG'ISERE  
Grenoble

**41**

VEND'O  
Vendôme

**44**

SYDELA ENERGIE 44  
Orvault

**47**

AVERGIES  
Agen

SEML DU RIEUCOURT  
Agen

**49**

MAUGES TOURISME  
Mauges-sur-Loire

ALREST

Saint-Barthélemy  
d'Anjou

**50**

INNOVANCE  
Mortain

**54**

SPL GESTION LOCALE  
Villers-Lès-Nancy

**56**

SEMOP DU GOLF  
DE SAINT-LAURENT  
Ploermel

**62**

SPL GRAND CALAIS  
TOURISME ET CULTURE  
Calais

SPL TOURISME EN PAYS DE  
SAINT-OMER  
Saint-Omer

**67**

SEML OKTAVE  
Strasbourg

**70**

SPL RAHIN ET CHERIMONT  
RONCHAMP

**72**

SPL DE DEVELOPPEMENT  
TOURISTIQUE DE LA  
VALLEE DE LA SARTHE  
Malicorne-sur-Sarthe

**76**

SEMOP CAUX-SEINE  
MOBILLITE  
Lillebonne

**79**

SPL LES EAUX DE LA  
TOUCHE POUPARD  
Saint-Georges-de-  
Noisne

**81**

EAU DE CASTRES BURLATS  
Castres

**83**

SPL « VALLON DES PINS »  
Bagnols-en-forêt

SPL PORT HERACLEA  
Cavalaire-sur-mer

SEM DE GESTION DU PORT  
DE FREJUS  
Fréjus

**85**

SEM LES SABLES  
D'OLONNE  
DEVELOPPEMENT  
Olonne-sur-Mer

**91**

WIPSE  
Villebon-sur-Yvette

**92**

SOCIETE DE GESTION  
DU BEFFROI  
Montrouge

LA CUISINE MONTRouGE  
- SCEAUX  
Sceaux

**94**

SPLA GPSEAD  
Créteil

**95**

SEM SOCIETE  
BOUFFEMONTOISE POUR  
L'EMPLOI LA FORMATION  
ET L'ACTIVITE  
Bouffemont

**974**

SPL SUDEC  
La Plaine-des-Cafres

SPL OSER POUR  
L'ÉDUCATION  
St-Denis-de-la-Réunion

**987**

SEM SAGEST ARUE  
Arue

**988**

INSTITUT CALEDONIEN  
DE PARTICIPATION  
Nouméa

# Les radiations

**14**  
CAEN-EXPO-CONGRES  
Caen

**25**  
NUMERICA  
Montbéliard

**34**  
SECOS  
Le Mans

**35**  
SEM DU PAYS  
DE FOUGERES  
Fougères

**37**  
SAEM DE SAINT-AVERTIN  
Saint-Avertin

**38**  
SEM LE NID D'AIGLE  
Mizoen  
GEG SE  
Grenoble

**45**  
INGENOV 45  
Orléans

**50**  
SEENERGIE  
BRECEY

**51**  
REIMS EVENEMENTS  
Reims

**56**  
EQUIPEMENTS  
DU MORBIHAN  
Vannes

**64**  
SPL OCEAN EXPERIENCES  
Urrugne

**67**  
SEM DE L'ACTION  
IMMOBILIERE  
Selestat

**79**  
CAEDS  
Niort

**81**  
SEM ALBI EXPOS  
Le Sequestre

**95**  
SEM CHATEAU D'AUVERS  
Auvers-sur-Oise

**972**  
SEMILUB  
Serres-Castet

SEMAM  
Le Lamentin

# Organismes dont la Fédération est membre

## Instances nationales

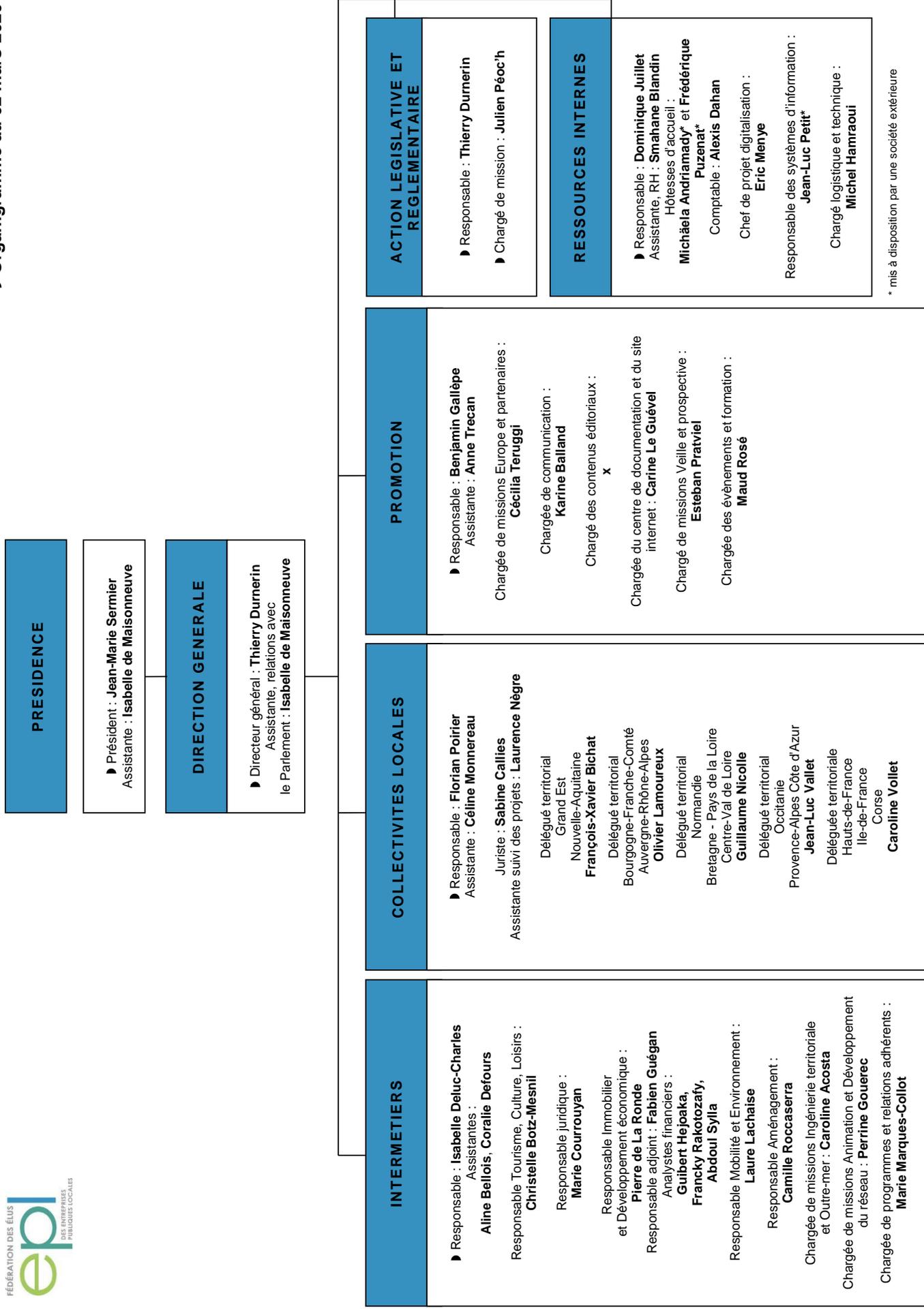
- Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru)
- Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS)
- Commission nationale de concertation (CNC)
- Commission nationale ÉcoQuartier (Ministère de la Cohésion des Territoires)
- Comité d'organisation des Assises européennes sur la transition énergétique
- Comité de suivi pour la mise en œuvre du droit au logement
- Comité des organisations patronales des professions immobilières (COPI)
- Comité des organisations représentant des employeurs de gardiens concierges et employés d'immeubles (Corege)
- Conférence nationale des territoires (CNT)
- Conseil national de la montagne (CNM)
- Conseil national de l'habitat (CNH)
- Conseil national du tourisme
- Conseil national d'orientation du programme Action Cœur de ville
- Conseil national d'orientation de BPI France
- Conseil national du transport (comité de liaison pour l'accessibilité des transports)
- Fonds national d'aides à la pierre (Fnap)
- Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL)
- Service national d'enregistrement des demandes de logement social (GIPSNE)

## Organismes sectoriels ou professionnels

- Agence nationale pour l'information et le logement (Anil)
- Apogée
- Association HQE
- Association Qualitel
- Avenir Transport
- Club ville aménagement
- Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat (Gridauh)
- Forum des politiques de l'habitat privé
- Institut de la gestion déléguée
- Institut de recherches archéologiques préventives (Inrap)
- Ipsec
- Médiation de l'eau
- Observatoire des risques de la vie territoriale (Smacl)
- Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU)
- Observatoire social territorial (MNT)
- Réseau national des aménageurs
- Union du pôle funéraire public (UPFP)

## Europe

- CEEP (Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics)
- CEEP France
- Cercle des délégués permanents à Bruxelles
- Cercle des Réseaux Européens



\* mis à disposition par une société extérieure





Fédération des Epl  
95, rue d'Amsterdam - 75008 Paris  
Tél. : 01 53 32 22 00 - Fax : 01 53 32 22 22  
contact@lesepl.fr

